

BMS : Des averses de pluie sur le Centre et l'Ouest du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses affecteront les wilayas de l'ouest et du centre du pays depuis hier jusqu'au aujourd'hui, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 21 janvier 2019 - 14 Djoumada Al-Oula - N° 2118 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA, France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 06h20 Dohr : 12h59

Asr : 15h41 Maghreb : 18h05 Isha : 19h29

MÉTÉO



Alger	: 13°	07°
Oran	: 16°	08°
Annaba	: 16°	09°
Béjaïa	: 16°	08°
Tamanrasset	: 21°	03°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-MONDE ARABE

Bensalah : «La complémentarité économique arabe, un objectif suprême dont les priorités doivent être définies»

P. 5

ALGÉRIE-FRANCE

M. Messahel reçoit le président de l'Institut français des relations internationales

P. 5

ALGÉRIE-BM

M. Raouya évoque avec le représentant de la BM la coopération en matière d'assistance technique

P. 5

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

De larges prérogatives pour la HIISE afin de veiller à la transparence du scrutin



L'élection présidentielle du 18 avril prochain se déroulera sous le contrôle de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), un organe institué en vertu des dispositions de la Constitution révisée en 2016, doté de larges prérogatives pour veiller au déroulement des consultations électorales dans la transparence, la probité et la neutralité.

P. 3

PARLEMENT

Installation de la nouvelle composante du Conseil de la nation dans les prochains jours

P. 3

FORUM SUR L'ÉMIGRATION CLANDESTINE :

Vers des recommandations opérationnelles pour faire face au phénomène

P. 4

ASSISES NATIONALES DU TOURISME :

Valoriser l'image de l'Algérie et promouvoir son patrimoine

P. 7

SANTÉ

Le ministère de la Santé rappelle la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole

P. 24

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2^E JOURNÉE) :

Le CSC écrase le TP Mazembe (3-0)

Le CS Constantine s'est offert samedi soir les trois points de la victoire contre les Congolais de TP Mazembe par un score sans appel de 3 buts à 0, lors de la 2^e journée (Groupe C) de la Ligue des Champions d'Afrique, au stade Chahid Hamlaoui à Constantine.

P. 21

ONS

Le salaire net moyen mensuel estimé à plus de 40.300 DA en 2017

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Dix (10) chargeurs et une quantité de munitions saisis à Jijel

P. 24

CE MATIN AU PALAIS DES NATIONS Assises nationales du Tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, présidera ce matin à partir de 8h au Palais des Nations (Club des Pins), l'ouverture officielle des travaux des Assises nationales du tourisme placées sous le thème «Le tourisme durable, un avenir prometteur».



La date du 18 janvier décrétée Journée nationale de la commune



La date du 18 janvier, coïncidant avec la promulgation du premier code communal algérien en 1967, a été décrétée "Journée nationale de la commune", selon un décret présidentiel paru dans le Journal officiel. Cette Journée est célébrée par l'organisation d'assises nationales de la commune, regroupant les présidents des Assemblées populaires communales (APC) et les différents partenaires, précise la même source. La Journée du 18 janvier est célébrée également à travers l'ensemble des communes du pays par des festivités et des activités "renforçant les fondements de la décentralisation, de la démocratie et de la citoyenneté, ainsi que par l'organisation de salons et de rencontres sur des thématiques ayant trait à la commune". Le contenu et les modalités de célébration de la Journée nationale de la commune sont arrêtés par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

CIC Ouverture des Salons Textyle-Expo et Algéria-stone

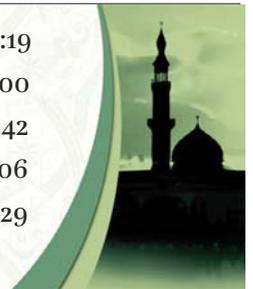


Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, présidera ce matin au Centre international des conférences Abdelatif-Rehal (CIC), l'inauguration de deux manifestations économiques : le Salon International du Textile, Habillement, Cuir et de l'équipement (TexStyle-Expo) et le Salon international de la pierre, marbre, céramique et équipements (Algéria-stone).

Horaire des prières

Lundi 14 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:19
Dohr	13:00
Asr	15:42
Maghreb	18:06
Isha	19:29



CE MATIN À 11H M^{me} Eddalia invitée du Forum de la Radio

Le ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, M^{me} Ghania Eddalia, sera l'invitée ce matin, du Forum de la radio, qui se déroulera au Centre culturel Aïssa Messaoudi.



AGRICULTURE ET PÊCHE Bouazghi à Chlef

Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef. Au cours de cette visite, le ministre présidera l'ouverture des travaux des troisièmes journées méditerranéennes sur l'agrumiculture. M. Bouazghi inspectera plusieurs exploitations agricoles et d'élevages puis rencontrera les agriculteurs, les éleveurs et les opérateurs économiques.

CINÉMATHEQUE DE BÉJAÏA «La montagne de Baya» en projection

Le film «La montagne de Baya», réalisé par Abderrahmane Bouguermouh, qui met en scène et illustre la vie de la jeunesse kabyle au cours de la seconde guerre mondiale, sera en projection cet après-midi à partir de 14h, à la cinémathèque de Béjaïa.



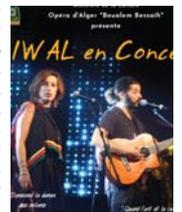
Météo



	Max	Min
Alger	12°	04°
Oran	14°	07°
Annaba	16°	08°
Béjaïa	12°	07°
Tamanrasset	21°	04°

LE 31 JANVIER À L'OPÉRA D'ALGER Iwal en concert

Le groupe Iwal, considéré comme l'un des espoirs de la chanson chaoui, animera un concert jeudi 31 janvier à partir de 19h30, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



MERCREDI À RELIZANE Journée de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des smartphones et tablettes

En collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie (MINA), l'Organisation algérienne pour la protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise mercredi 23 janvier à la Maison de la culture de Relizane, une journée de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation par les enfants des smartphones et tablettes.



LES 25 ET 26 JANVIER À ANNABA 10^{es} journées nationales de néphrologie

Le Service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale du CHU de Annaba, organise les 25 et 26 janvier, à la faculté de médecine, les 10^{es} journées nationales de néphrologie. Au programme : Hypertension artérielle, transplantation rénale, maladies rénales génétiques, néphroprotection.

CE MATIN À 10H30 Meriane Meziane invité du *Courrier d'Algérie*



Le Forum du Courrier d'Algérie, reçoit ce matin à partir de 10h30, au siège du journal sis à la Maison de la presse Abdelkader-Safir de Kouba, M. Meriane Meziane, coordinateur national du Syndicat algérien des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST), dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur le système éducatif algérien, ses points faibles et ses points forts. Les solutions qui permettront au secteur de remplir sa mission principale : produire un enseignement de qualité et transmettre le savoir et la connaissance.

BLIDA Campagne d'information sur la déclaration à la Sécurité sociale de la main-d'œuvre étrangère

La Direction de la Caisse nationale des assurances sociales de travailleurs salariés (CNAS) de Blida, organise ce matin à partir de 9h, au siège de l'agence de la wilaya, une campagne de sensibilisation et d'information sur la déclaration à la sécurité sociale de la main-d'œuvre étrangère, destinée aux chefs d'entreprises qui emploient des travailleurs de nationalité étrangère. L'objectif de cette campagne est d'inciter les chefs d'entreprises à déclarer leurs employés à la sécurité sociale et les avantages qui leur sont accordés.



DU 29 AU 31 JANVIER À LA SAFEX 13^e Salon de l'emploi et de la formation

La 13^e édition du Salon «Carrefour de l'emploi et de la formation», se tiendra du 29 au 31 janvier, au Palais des Expositions des Pins-Maritimes (Safex).

PRÉSIDENTIELLE 2019 : Derbal : «Le respect des délais des échéances électorales, premier gage du processus démocratique»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a déclaré, hier, que le respect de l'Algérie des délais de ses échéances électorales était «un signe positif et un message clair» qu'elle assure le «premier gage» dans le processus démocratique.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Derbal a affirmé que la convocation du corps électoral pour l'organisation de la présidentielle dans les délais illustre clairement que l'Algérie assure le premier gage dans le processus démocratique», soulignant que le respect des délais des échéances faisait parties «des plus importantes normes internationales de bonne gouvernance». Saluant la décision du président de la République de convoquer le corps électoral pour l'échéance présidentielle du 18 avril prochain, le président de la HIISE a estimé qu'en se conformant à cette disposition positive (le respect des délais des échéances électorales), «l'Algérie signifie clairement qu'elle se construit dans la démo-



cratie». M. Derbal a tenu à rappeler, dans ce sens, que l'Algérie veille, depuis deux décennies, au respect des délais des échéances électorales, «preuve que nous sommes capables de mieux construire», a-t-il dit. Dans le même ordre d'idées, le président de la HIISE a réitéré que le perfectionnement du processus électoral était «un travail permanent et constant et non conjoncturel», faisant remarquer

que «les lacunes» relevées par son Instance dans le code électoral, qui nécessite une révision, «n'avaient pas d'incidence sur le processus électoral». Parfaire le processus électoral exige le respect de la loi et la contribution de tout un chacun pour aboutir à des élections propres et intègres, a-t-il soutenu.

Outre l'amélioration des moyens et textes organisationnels relatifs aux élections, M. Derbal a mis en avant l'importance de la formation de tous les intervenants dans le processus électoral, y compris les membres de l'Instance, rappelant que des sessions de formation ont été organisées en 2018 sur les missions de la HIISE qui doit être «une instance de surveillance reposant sur des bases scientifiques efficaces».

Dans le même contexte, le président de la HIISE a insisté sur la formation des agents en charge de la révision et de l'assainissement des listes électorales dans les communes, saluant, par la même occasion, la décision du ministère de l'Intérieur concernant la création de Directions des élections qui se chargent de l'assainissement et l'élaboration des listes électorales à travers le pays.

Le FJD tiendra son Conseil consultatif le 1^{er} février pour arrêter sa position

Le Front de la Justice et du Développement (FJD) tiendra, le 1^{er} février prochain, une session de son Conseil consultatif (de la Choura) afin d'arrêter sa position vis-à-vis de la présidentielle du 18 avril 2019, a indiqué hier le parti dans un communiqué. Cette réunion examinera également «la capacité des structures organisationnelles à relever le défi de la

présidentielle quelque soit la position qu'arrêtera le Conseil national de la Choura», a précisé la même source. Concernant la convocation du corps électoral, le FJD estime que cette décision «n'est pas un événement majeur en soi, mais une simple procédure constitutionnelle», soulignant par la même occasion, l'impératif «de mettre en place les garanties fondamentales

à même de faire de cette élection une étape phare dans l'exercice de la souveraineté par le peuple, seul habilité à choisir celui qui le gouvernera». Pour le parti de Abdellah Djaballah, «la solution réside dans l'organisation d'une élection libre et intégrée sous la supervision d'une institution autonome qui aura pour mission son organisation et son contrôle.»

PARLEMENT Installation de la nouvelle composante du Conseil de la nation dans les prochains jours

Le Conseil de la nation dans sa nouvelle composante sera installé dans les prochains jours suite au renouvellement de la moitié de ses membres et la désignation du tiers présidentiel, et ce conformément aux dispositions de la Constitution et du règlement intérieur de la chambre haute du parlement.

L'article 130 de la Constitution prévoit que la législature pour l'Assemblée populaire nationale

et le Conseil de la nation «débutent de plein droit le quinzième (15) jour suivant la date de proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel, sous la présidence du doyen des députés, assisté des deux députés les plus jeunes».

Le Conseil constitutionnel avait publié lundi 14 janvier les résultats définitifs de l'élection relative au renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation

pour la wilaya de Tlemcen. Les élections dans la wilaya de Tlemcen ont été organisées une seconde fois le 10 janvier 2018 et le Conseil constitutionnel a proclamé la victoire du FLN du siège de cette wilaya au lieu du RND.

Le Conseil constitutionnel avait proclamé le 4 janvier dernier les résultats définitifs (47 wilayas) de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la Nation,

tenu le 29 décembre 2018, confirmant les résultats provisoires annoncés le 31 décembre 2018. Le Conseil a également maintenu sa première décision d'annuler le scrutin dans la wilaya de Tlemcen. Après la proclamation de ces résultats, le FLN a obtenu obtenu 32 sièges suivi du RND avec 10 sièges, le FFS avec 2 sièges, le parti Front El-moustakbal avec un (1) siège et les indépendants avec 3 sièges.

Le MSP demeurera «porteur du projet de l'entente nationale» (Mokri)

Le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrezak Mokri, a affirmé samedi à M'sila que son parti politique demeurera «porteur du projet de l'entente nationale». Animant un meeting populaire, M. Mokri a souligné que son parti considère que le projet d'entente nationale auquel il a appelé constitue «une initiative salvatrice pour l'Algérie», ajoutant que si son Conseil de consultation nationale décide de participer aux élections présidentielles prochaines, «le MSP fera de l'entente nationale son programme qu'il présentera aux citoyens».

Sans préciser si son parti proposera un candidat ou soutiendra un autre, M. Mokri a considéré que la période après la présidentielle de 2019 «sera difficile

sur les divers plans notamment celui économique» et imposera, selon lui, «un retour à l'entente nationale selon la formule posée par le MSP».

L'intervenant a préconisé sur le plan économique une entente entre le pouvoir et les partis politiques sur une vision économique qui garantisse un développement durable par la lutte contre les multiples formes de corruption et «l'ouverture de la voie au capital national sans favoritisme accru».

Il a également estimé que le véritable soutien à l'investissement réside dans la mise en place d'un climat d'affaires qui assure transparence et égalité entre tous les acteurs.

APS

De larges prérogatives pour la HIISE afin de veiller à la transparence du scrutin

L'élection présidentielle du 18 avril prochain se déroulera sous le contrôle de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), un organe institué en vertu des dispositions de la Constitution révisée en 2016, doté de larges prérogatives pour veiller au déroulement des consultations électorales dans la transparence, la probité et la neutralité.

Les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Haute instance, qui jouit de l'autonomie financière et de gestion, ont été fixés dans la loi organique du 25 août 2016. La Haute instance est composée d'un président et de 410 membres, nommés par le président de la République à parité, de magistrats proposés par le Conseil supérieur de la Magistrature et de compétences indépendantes, choisis parmi la société civile.

Le président de cette instance, une personnalité nationale, est nommé par le président de la République, après consultation des partis politiques. M. Abdelwahab Derbal, un juriste de formation, qui a occupé plusieurs hautes fonctions au sein de l'Etat, préside actuellement la Haute instance.

Selon la loi organique, il est exigé des membres de la Haute instance, au titre des compétences indépendantes de la société civile, de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation définitive pour crime ou délit privatif de liberté, de ne pas être un élu, de ne pas être affilié à un parti politique et de ne pas être titulaire d'une fonction supérieure de l'Etat.

La représentation géographique de toutes les wilayas et de la communauté nationale à l'étranger est prise en compte dans la composition de l'instance, au titre des compétences indépendantes. La Haute instance s'assure, dans le cadre des attributions qui lui sont dévolues, avant le scrutin, notamment, de la neutralité des agents chargés des opérations électorales et la non utilisation des biens de l'Etat au profit d'un parti politique, d'un candidat ou d'une liste de candidats. Elle s'assure aussi de la mise de la liste électorale com-

munale à la disposition des représentants dûment habilités des partis politiques participant aux élections et des candidats indépendants, comme elle s'assure de la répartition équitable, entre les candidats, du temps d'antenne dans les médias audiovisuels nationaux autorisés à exercer. Pendant le scrutin, la HIISE s'assure, notamment, de la mise en œuvre des dispositions permettant aux représentants des candidats dûment habilités d'exercer leur droit d'assister aux opérations de vote, durant toutes leurs étapes, au niveau des centres et bureaux de vote, ainsi qu'au niveau des bureaux itinérants.

Après le scrutin, elle s'assure du respect des procédures de dépouillement, de recensement, de centralisation et de conservation des bulletins de vote exprimés, ainsi que des dispositions légales permettant aux représentants dûment habilités des partis politiques participant aux élections et des candidats indépendants de consigner leurs réclamations sur les procès-verbaux de dépouillement.

Elle s'assure, également, de la remise des copies, certifiées conformes à l'original, des différents procès-verbaux aux représentants dûment habilités des partis politiques participant aux élections et des candidats indépendants.

Au titre de ses attributions, la Haute instance intervient en cas de violation des dispositions de la loi organique relative au régime électoral, d'office ou sur la base des requêtes ou réclamations qu'elle reçoit, après vérification. Elle est habilitée à saisir l'Autorité de régulation de l'audiovisuel de toute infraction constatée en matière d'audiovisuel en vue de prendre les mesures nécessaires conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Lorsque l'instance estime que l'un des faits constatés ou pour lequel elle a été saisie revêt un caractère pénal, elle en informe immédiatement le procureur général territorialement compétent. En période électorale, la HIISE déploie des permanences au niveau des wilayas et des circonscriptions électorales à l'étranger.

Ali Benflis annonce son intention de se porter candidat à l'élection présidentielle 2019

Le président du parti Talaia El Hourriyet, Ali Benflis, a fait part hier de son intention de se porter candidat à l'élection présidentielle du 18 avril 2019, indique un communiqué du parti. «M. Benflis a adressé une lettre au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, dans laquelle il lui fait part de son intention de constituer un dossier de candidature à l'élection du président de la République», précise la même source. A ce propos, le président du parti Talaia El Hourriyet a souligné que «la question de la participation ou non à l'élection sera tranchée lors de la prochaine session du Comité central, conformément aux statuts du parti et au règlement intérieur du Comité central». Plusieurs chefs de partis avaient affiché, avant même l'annonce de l'organisation de l'élection présidentielle, leur intention de se porter candidats à cette échéance,

à l'instar du président du front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaid et le porte-parole du Mouvement démocratique et social (MDS), Fathi Gheras. Au lendemain de l'annonce de la date de l'élection présidentielle, le général-major à la retraite Ali Ghediri avait fait part, dans une lettre publiée dans la presse, de son intention de se présenter à cette élection. Plusieurs autres formations politiques tiendront, les prochains jours, des réunions pour décider de leur participation ou non à cette échéance électorale, tandis que d'autres partis, à l'instar du Mouvement de la société pour la paix (MSP), se sont dits prêts à s'engager «pleinement» dans cette élection avec leur propre candidat. Le MSP, qui a tenu vendredi, une réunion de son bureau exécutif a appelé les militants à entamer la collecte des signatures pour une éventuelle candidature à la présidentielle du 18 avril.

RENCONTRE SUR L'ÉPILEPSIE LE 1^{ER} FÉVRIER À ORAN : Une centaine de participants attendus

Une centaine de praticiens intervenant dans la prise en charge des malades épileptiques sont attendus le 1^{er} février à Oran à l'occasion d'une rencontre régionale dédiée à cette pathologie, a-t-on appris hier des organisateurs.

Ce regroupement qui vise à améliorer la démarche thérapeutique, est le premier du genre à être programmé dans la région Ouest par la Ligue algérienne pour la prise en charge de l'épilepsie (LAPE), a précisé à l'APS Dr Noureddine Bengamra, vice-président de la société savante indiquée. La manifestation permettra aux participants d'actualiser leurs connaissances à la faveur des communications qui seront animées dans ce cadre par des spécialistes algériens membres de la LAPE, a-t-il fait savoir. Des neurologues, psychiatres et pédiatres sont attendus à cette journée d'enseignement bénéficiant également aux médecins généralistes au titre de la formation médicale continue. Société savante de dimension nationale agréée le 22 mars 2018, la LAPE a déjà organisé une première rencontre sur l'épilepsie au profit des spécialistes de la région Centre, tenue le 15 novembre dernier à Alger.

FORUM SUR L'ÉMIGRATION CLANDESTINE : Vers des recommandations opérationnelles pour faire face au phénomène

Le Forum national sur le phénomène de «harraga» (émigration clandestine), dont les travaux se poursuivaient hier en ateliers, doit être sanctionné par des recommandations opérationnelles pour faire face à ce phénomène qui prend de l'ampleur. Organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ce forum, inscrit sur le thème «L'avenir de nos jeunes, une responsabilité partagée», a été l'occasion pour les participants de proposer des solutions à même de contribuer à mettre un terme à ce phénomène. Dans ce sens, quatre ateliers ont été au programme. Dans le premier atelier les experts ont évoqué le rôle de la communication comme outil de sensibilisation dans la lutte contre le fléau et se sont attelés à débattre autour de l'élaboration d'une stratégie de communication efficace visant les jeunes tout en ouvrant la voie du dialogue. Le second atelier a permis de débattre autour de l'intégration économique des jeunes à travers différents dispositifs et mesures incitatives. Les participants au troisième atelier ont abordé le volet culturel et divertissement alors que dans le quatrième les participants ont discuté autour du rôle de la société civile dans la lutte contre la hargha. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, avait affirmé, la veille, que plusieurs cas de migration clandestine n'étaient pas liés à des conditions socioéconomiques défavorables, mais plutôt à «la recherche du gain facile et d'une certaine classe sociale». Il avait rappelé, en outre, que ce phénomène a été pris «au sérieux» par les pouvoirs publics qui ont adopté «une politique d'accompagnement des jeunes chômeurs en termes d'accès au monde du travail et de soutien à la création de start-up ou à travers les programmes de soutien aux projets d'investissement ayant permis la réalisation des aspirations de jeunes». Ce forum, qui a vu la participation de représentants des ministères concernés, des services de sécurité, d'élus, d'experts et chercheurs et de la société civile, sera sanctionné par des recommandations visant à aboutir à une démarche globale de résolution de la question.

REMBOURSEMENT PAR LA CNAS DES SONDÉS LUBRIFIÉS POUR AUTO-SONDAGE Une amélioration du cadre de vie pour les personnes handicapées

Le remboursement par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), des sondes lubrifiées pour auto sondage, utilisée pour le drainage des urines en cas de rétention urinaire ou de vidange vésicale incomplète, permettra d'améliorer la santé et le cadre de vie des personnes handicapées, atteintes de Spina-bifida ou de sclérose en plaque, qui auparavant, utilisées des sondes à demeure, connue pour causer des complications sur la fonction rénale, a indiqué la présidente de la fédération nationale des personnes handicapées, Mme Atika Mameri, lors d'une conférence animée à l'hôtel Sheraton d'Alger. Dans son allocution, la présidente de la (FNPH) a salué la décision prise par la CNAS de rembourser ces sondes qui, en plus d'apporter un réconfort aux malades, les préserve de plusieurs autres complications. Intervenant à son

tour, le président de la société algérienne de chirurgie urologie Dahdouh Abderrezak, a souligné que cette méthode permettra d'économiser jusqu'à 30% des dépenses liées au traitement des insuffisants rénaux.

Les complications engendrées par les infections causées par l'utilisation de l'ancienne méthode pour le drainage des urines à savoir les «sondes à demeure» ont un impact désastreux sur la santé des malades mais aussi sur les caisses de l'Etat.

A l'issue de cette rencontre, un consensus national médical et scientifique sur l'auto sondage interministériel, a été adopté par un comité d'experts composé de professeurs de médecine physique et de réadaptation ainsi que les professeurs en Urologie.

R.R.

INSERTION SCOLAIRE DES ENFANTS AUTISTES : M^{me} Benghabrit : «Un plan d'action national en préparation»

Un plan d'action national portant insertion scolaire des enfants autistes est en préparation dans le cadre d'une initiative intersectorielle, a annoncé, hier à Oran, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit.

"Les secteurs de la Santé et de la Solidarité nationale constituent les principaux partenaires de la réflexion engagée en vue de l'élaboration d'un programme spécifique à l'insertion scolaire des autistes", a affirmé la ministre, au cours d'une visite de travail dans la wilaya. Mme Benghabrit s'est félicitée à ce titre de la tenue, dimanche, d'une journée d'étude dédiée à la prise en charge des enfants autistes, organisée au lycée "Abdelkader Belakermi" situé à "Hai Fellaoucene", dans la commune d'Oran.

Initié par la direction locale de l'Éducation, cette rencontre a réuni des cadres des trois secteurs partenaires (éducation, santé et action sociale) et du mouvement associatif voué à la catégorie des personnes aux besoins spécifiques. Ce regroupement a pour objectif essentiel de rassembler les participants autour d'un consensus sur les aspects pédagogiques à même de mieux préparer l'enseignant à la prise en charge de l'élève autiste.

Selon les explications fournies à la ministre, lors de son passage à la salle de conférences du lycée, la rencontre vise aussi à identifier le contenu pédagogique destiné aux enfants dans le cadre de leur transition vers des classes ordinaires. Les trois grands thèmes retenus à cet égard sont l'autonomie, la sociabilité, et les activités péda-

gogiques faisant appel à différentes techniques basées sur les pictogrammes, l'audiovisuel, les contes et les jeux.

Après avoir mis l'accent sur "la nécessaire conjugaison des efforts de tous les acteurs de la

prise en charge", la ministre de l'Éducation nationale a qualifié cette rencontre de "première action" dans le programme à venir ciblant l'insertion scolaire des autistes à l'échelle nationale. Mme Benghabrit a également salué les efforts accomplis par les enseignants et une classe pour autistes, ouverte à l'école primaire "Oussahla Mohamed", dans la daïra de Gdyl. Elle a, en outre, procédé à l'inauguration du lycée "Belbachir Ahmed" à Belgaid (commune de Bir El-Djir), du collège (CEM) "Hijazi Mohamed" à El-Kerma (daïra de Sénia), et de l'école primaire "Commandant Farradj" dans la commune de Gdyl.

Lors d'une rencontre avec la presse, à l'issue de sa visite de travail, la ministre a réaffirmé la détermination de son départe-



ment quant à la mise en oeuvre du plan d'action portant insertion scolaire des enfants autistes.

D'autres sujets en rapport avec l'actualité ont été aussi abordés, dont l'appel à la grève lancé par certaines organisations syndicales dans le secteur de l'éducation. "Les portes du dialogue sont toujours ouvertes et n'ont jamais été fermées", a assuré la ministre, signalant que son département a tenu aujourd'hui (dimanche, Ndlr) une rencontre avec des syndicats qui "recevront ce soir des projets de procès-verbaux auxquels ils répondront par leurs propositions". Un collectif des syndicats autonomes du secteur de l'Éducation avait appelé à une grève nationale pour demain lundi, suivie de sit-in devant les directions régio-

nales de l'éducation, à l'appui de revendications à caractère socio-professionnel et pédagogique, outre la révision du statut particulier du secteur et la révision de la loi sur la retraite.

Ce collectif compte 6 syndicats, à savoir l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), le Conseil des lycées d'Algérie (CLA), le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST) et du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTTE). Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'Éducation (Cnapeste), a décidé de ne pas prendre part à la grève.

ENVIRONNEMENT

M^{me} Zerouati : «Les 1^{ères} Assises nationales sur l'économie circulaire fin février prochain à Alger»

Les 1^{ères} Assises nationales sur l'économie circulaire se tiendront à la fin février prochain à Alger, sous le signe «D'une économie linéaire à une économie circulaire», a annoncé, hier à Boumerdes, la ministre de l'Environnement et des Énergies re-

nouvelables, Fatima-Zohra Zerouati. Dans son intervention à l'ouverture des assises régionales du Centre-est sur l'économie circulaire, qui se poursuivront deux jours durant au niveau de la faculté de Droit de Bou-douaou, Mme Fatima-Zohra Zerouati a annoncé la programmation des 1^{ères} Assises nationales sur l'économie circulaire, pour les 25 et 26 février prochains, soit après la tenue, «des assises régionales des wilayas du Sud prévue les 3 et 4 du même mois», a-t-elle déclaré.

Ajoutant que ces assises nationales seront consacrées à l'examen de l'ensemble des recommandations émises durant chacune de ces assises régionales préparatoires, qui seront débattues par des experts et techniciens du domaine, en vue, a-t-elle dit, de la «mise au point d'une feuille de route destinée à être appliquée sur le terrain, et dont les résultats seront visibles pour le citoyen, dans les plus brefs délais».

Selon la ministre, ces assises régionales du Centre-est font suite aux 1^{ères} assises régionales organisées, dernièrement, à Blida, ayant été couronnées par 105 recommandations. Considérant la densité du tissu économique et industriel des wilayas (au nombre de 18) prenant part à

ces assises du Centre-est de Boumerdes, «cette 2^{ème} halte du genre sera d'une contribution certaine dans l'enrichissement des propositions émises lors des assises de Blida», a-t-elle dit.

La ministre a estimé que ces assises régionales préparatoires comme «une étape de concertation et une pierre de voute pour toutes les approches économiques et sociales futures relatives à l'économie circulaire, devant, selon elle «corriger les aspects négatifs de l'économie linéaire, par l'adoption de nouvelles méthodes de rationalisation de la consommation et de valorisation et recyclage des déchets», susceptibles de nous aider à faire face aux risques environnementaux».

Aussi s'agit-il pour nous, a ajouté Mme Zerouati, d'adopter un «modèle de développement mondial innovant associant l'engagement à la sauvegarde de l'environnement et les méthodes de recyclage susceptibles de transformer les déchets en matières premières à intégrer dans l'industrie, et partant réduire les dépenses en la matière». D'où l'intégration, selon la ministre, de l'économie circulaire dans la stratégie nationale de l'environnement et du développement durable.

ALGÉRIE-MONDE ARABE

La complémentarité économique arabe, un objectif suprême dont les priorités doivent être définies (Bensalah)

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a affirmé, hier à Beyrouth, que la complémentarité économique arabe était «un objectif suprême» qu'il convient de réaliser et d'en définir les priorités à travers une exploitation «optimale» des capacités dont recèle le Monde arabe, mettant l'accent sur l'importance de diagnostiquer le processus de cette complémentarité «à partir d'une évaluation du taux d'avancement de ce projet».

«La complémentarité économique interarabe demeure un objectif suprême que nous devons atteindre et fixer ses priorités à travers une exploitation optimale des capacités importantes dont recèle notre Monde arabe», a souligné M. Bensalah dans son allocution au 4e Sommet arabe sur le développement économique et social dans lequel il représente le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika. Il a mis l'accent, dans ce cadre, sur l'importance de «diagnostiquer le processus de complémentarité arabe, en évaluant le taux d'avancement de ce projet et en ouvrant graduellement à la concrétisation des nouvelles étapes que nous devons arrêter».

Le président de la chambre haute du parlement a également insisté sur «la volonté commune» des pays arabes à relancer le volet se rapportant à l'économie et au développement dans le but de «créer un espace économique et commercial efficace à l'image des blocs économiques du monde». Pour M. Bensalah, la réalisation de cet objectif «reste tributaire de notre capacité de surpasser nos différends et œuvrer à retrouver notre cohésion pour préparer une véritable plateforme pour la construction du bloc économique arabe que nous voulons», un bloc dont l'objectif est, a-t-il dit, d'atteindre un nouveau système économique arabe, fort et présent sur la scène régionale et internationale. «La concrétisation du développement dans le Monde arabe est un objectif pour lequel nous devons tous œuvrer à sa réalisation. La réalisation de cet objectif reste toutefois tributaire de notre réussite à lutter contre les menaces qui guettent notre région, notamment le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes ses formes, et ce partant de notre conviction qu'aucun développement ne saurait se réaliser sans la sécurité». Pour ce faire, estime M. Bensalah, «il est impératif de consentir davantage d'efforts en vue d'orienter les stratégies du développement de notre région vers l'Homme arabe en adéquation avec ses besoins, et d'œuvrer en parallèle à l'orientation des politiques et des programmes visant l'éradication de ce phénomène à travers l'intensification de l'investissement en ma-

tière d'éducation, d'enseignement, de développement durable, et de citoyenneté, en sus de soutien à nos jeunes pour qu'ils deviennent une partie prenante dans le développement socioéconomique et jouent un rôle pivot dans le développement tout en leur évitant le piège de l'extrémisme et du terrorisme, sous toutes ses formes».

A ce titre, le président du Conseil de la nation s'est félicité de l'intérêt accordé au sujet de renforcement de l'action commune entre les secteurs du Tourisme et de la Culture, une action qui contribue, a-t-il souligné, à «faire connaître notre patrimoine culturel et civilisationnel authentique et à réaliser une rentabilité économique considérable», ajoutant que cela requiert «l'adoption d'une stratégie audacieuse visant l'élimination de la pauvreté, la protection de l'enfance et l'encadrement de la famille arabe».

L'Algérie «soutient toute initiative visant la promotion de la coopération commerciale entre les pays arabes à même de contribuer au renforcement du développement et la réalisation de l'autonomie et la complémentarité entre les économies arabes», a affirmé M. Bensalah. Par ailleurs, le président de la chambre haute du parlement a relevé l'importance du développement agricole, devenu une question importante à laquelle il convient d'accorder tout l'intérêt afin de réaliser la complémentarité et l'échange commercial en termes de production agricole, végétale et animale.

Dans le domaine de l'énergie, le représentant du président de la République a relevé l'impératif renforcement de la concertation et de la coordination en vue d'assurer la stabilité des marchés, préserver les intérêts communs et d'examiner les voies de la coopération et du partenariat dans le domaine des énergies renouvelables afin de se mettre au diapason des défis de la transition énergétique. Il a rappelé, à ce titre, le projet proposé par l'Algérie, à savoir «la Charte arabe des Petites et Moyennes Entreprises (PME)» qui jouent aujourd'hui un rôle pivot et efficace dans la plupart des économies du monde au vu des postes d'emploi qu'elle contribuent à créer, outre leur contri-



bution dans l'augmentation de la valeur ajoutée et produit intérieur brut (PIB)».

Les réalisations de l'Algérie sous la direction du président Bouteflika saluées

Au volet politique, M. Bensalah a affirmé que «la réalité des crises entourant nos pays arabes, ne doit aucunement ébranler notre volonté et notre détermination à mobiliser toutes nos potentialités au service de la concrétisation de la complémentarité de développement tant escomptée, d'autant plus, a-t-il enchaîné, «nos pays ont conscience, aujourd'hui, que les évolutions dans ce monde aux liens interdépendants, connaissent des transformations rapides que nous devons impérativement suivre». «Les pays arabes, poursuit M. Bensalah, sont aujourd'hui, à différentes façons, de par la réalité de chacun de ces pays et en fonction de leurs atouts et propres expériences, pratiquement engagés dans une action commune continue qui vise à asseoir une coopération, un partenariat et une large intégration». Pour atteindre cet objectif, M. Bensalah met l'accent sur «l'impératif d'assainir le climat arabe et de trouver des solutions pacifiques aux différentes crises qui y persistent, à travers la relance de l'action interarabe et en s'engageant vers la résolution des questions fondamentales et déterminantes, auxquelles est confrontée notre nation arabe».

A cette occasion, M. Bensalah a rappelé «les résultats excellents réalisés par l'Algérie dans la matière, comme l'illustrent la création de plus d'un (01) million d'entreprise ayant contribué à la création de plus de 2.600.000 postes d'emploi, dont 51% d'entre elles dans le secteur des services et 38% autres dans les secteurs des Travaux publics, du bâtiment et de l'hydraulique. Le président du Conseil de la Nation a également évoqué, dans son allocution, les réalisations de l'Algérie

sur le plan socio-économique, sous la direction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, «comme en témoignent d'une manière notable, les différents indicateurs qui mettent en évidence l'évolution de la vie du citoyen algérien».

Dans ce cadre, il a également rappelé que l'Algérie a consacré dans le secteur de l'Éducation et de l'Enseignement, le principe de l'enseignement gratuit et obligatoire, en ce sens que le taux de scolarisation des enfants d'âge préscolaire s'élève à 98,5%, a-t-il avancé. Quant à la femme, M. Bensalah a indiqué que la promotion de sa participation, sa représentativité et de son insertion dans tous les domaines, est désormais «au cœur même» des efforts fournis en matière de développement en Algérie.

«Cette politique a permis à ce que la femme soit représentée au sein du Parlement actuel, à hauteur de 25%, faisant que l'Algérie occupe dans ce domaine, des classements très avancés au niveau arabe, voire même au niveau mondial, a-t-il encore soutenu. Pour ce qui est de la Santé, l'Algérie «assure, à présent, la gratuité des soins et s'emploie actuellement à mettre en place des stratégies visant le développement la performance du système de santé, à même de permettre d'atteindre, dans le pays, la moyenne d'âge, dépassant même 77 ans».

En ce qui concerne le raccordement aux réseaux de transport, de distribution des eaux, de l'électricité et du gaz, le président de la Chambre haute du Parlement, a estimé que les divers programmes mis par l'Etat avaient permis à l'Algérie, au cours des dernières années, la concrétisation d'un taux atteignant 99% en matière de raccordement au réseau électrique, un autre taux dépassant 53% en matière de raccordement au gaz naturel, tandis que celui relatif au réseau AEP (Alimentation en eau potable), est de l'ordre de 98%».

LIGUE ARABE/SOMMET

M. Bensalah s'entretient à Beyrouth avec le président mauritanien et l'Emir de l'Etat du Qatar

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah s'est entretenu, hier à Beyrouth, en marge du 4e sommet arabe sur le développement économique et social, avec le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz et l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamed Al-Thani.

Le président du Conseil de la nation s'est également entretenu, en marge de ce sommet auquel il prend part en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avec les Premiers ministres libanais, Saad Hariri, jordanien, Omar Razzaz et palestinien, Rami Hamdallah, auxquels il a transmis les salutations du président de la République.

Ces derniers ont chargé, à leur tour, M. Bensalah de transmettre leurs «salutations et considération au chef de l'Etat, accompagnées de leurs vœux les meilleurs de progrès et de stabilité à l'Algérie, sous sa direction éclairée». M. Bensalah a prononcé, hier matin, une allocution à l'occasion de la tenue de ce sommet, dans laquelle il a mis en avant les réalisations accomplies par l'Algérie, sous la direction éclairée du président Abdelaziz Bouteflika dans les domaines du développement, notamment la santé, l'enseignement et l'éducation.

ALGÉRIE-BM

M. Raouya évoque avec le représentant de la BM la coopération en matière d'assistance technique

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a reçu hier à Alger, le nouvel administrateur auprès de la Banque mondiale pour la circonscription à laquelle appartient l'Algérie, Shahid Ashraf Tarar avec lequel, il a évoqué les perspectives de coopération en matière d'assistance technique, a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

Au cours de cette audience, M. Raouya a abordé avec M. Tarar «les perspectives de coopération avec la Banque mondiale en matière d'assistance technique, dont les actions à mener s'inscrivent dans le cadre des évolutions économiques récentes du pays», a précisé le même source.

A cette occasion, le ministre a fait part des principaux axes de la politique de l'Algérie en matière de développement, des réformes structurantes en cours et de la situation macroéconomique du pays, en mettant en évidence «l'importance de la politique budgétaire engagée par les pouvoirs publics pour répondre en interne aux besoins de financement de l'investissement, à même d'assurer une croissance économique soutenue», a-t-on ajouté.

Pour sa part, M. Tarar a réaffirmé sa «disponibilité à continuer de répondre favorablement aux besoins exprimés par l'Algérie dans le domaine de l'assistance technique». Durant son séjour en Algérie, le représentant de la Banque mondiale aura à rencontrer des membres du gouvernement et d'institutions nationales avec lesquels il compte s'enquérir des avancées économiques et sociales réalisées par l'Algérie. Des visites de terrains son également prévues.

ALGÉRIE-FRANCE

M. Messahel reçoit le président de l'Institut français des relations internationales

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu hier à Alger, le président de l'Institut français des relations internationales (IFRI), Thierry de Montbrial. L'entretient s'est déroulé au siège du ministère des Affaires étrangères en présence de l'ambassadeur de France à Alger, Xavier Driencourt.

ALGÉRIE-ONU

Agrément à la nomination du nouveau représentant de l'Organisation Internationale pour les Migrations en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Paolo Giuseppe Caputo, en qualité de représentant de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en Algérie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

EAUX POTABLE : L'ADE engage des travaux de réparation du réseau pour réalimenter Zbarbar et Guerrouma

Des travaux de réparation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) ont été engagés dimanche par les services de l'Algérienne des eaux (ADE) suite à une panne enregistrée près de Médéa provoquant l'interruption de l'approvisionnement des communes frontalières Zbarbar et Guerrouma (Ouest de Bouira), a-t-on appris auprès de l'ADE.

«L'alimentation en eau potable à partir du barrage Koudiet Acerdoune pour Zbarbar et Guerrouma a été interrompue en raison des travaux de réparation d'une panne causée par une entreprise des travaux publics sur une conduite principale près de Médéa. Nous avons engagé des travaux pour réparer le réseau», a expliqué à l'APS la chargée de la communication de l'ADE de Bouira, Souad Khelifa. La même responsable a assuré en outre que tous les moyens nécessaires, matériels et humains, avaient été mobilisés pour réparer le réseau afin de permettre la reprise de l'alimentation en eau potable le plus vite possible pour les deux communes touchées par cette interruption.

Plusieurs quartiers de la ville de Lakhdaria (Ouest de Bouira), à l'image de Lekouir, Tizi El-Bir, Lakabar 01, Soufala et Houmana, seront également privés d'eau potable à partir de mardi prochain suite aux travaux de maintenance et d'entretien que compte engager l'ADE au niveau de la conduite principale et du réservoir 2000 M3, a ajouté Mme Khelifa.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Lancement des opérations d'aménagement de plusieurs axes routiers de la commune de Colla

Des opérations d'aménagement des routes dans la commune de Colla, située au Nord de Bordj Bou Arreridj ont été lancées, a-t-on appris hier des services de la wilaya. Ces travaux ont été dictés par l'état de détérioration des routes de cette collectivité, engendré par les chantiers du projet du transfert des eaux depuis le barrage de Tichy Haf (Bejaïa), a précisé la même source, détaillant que l'installation des conduites d'adduction d'eau et les réseaux de distribution pour l'alimentation en eau potable depuis le barrage de Tichy Haf vers Colla ont endommagé des axes routiers menant vers les divers sites d'habitation de cette collectivité locale. Plus de 50 millions DA ont été alloués par l'Assemblée populaire communale (APC) pour la réhabilitation des routes de Colla, a-t-on noté, soulignant que le projet est inscrit dans le cadre du programme de développement local, visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Une autre opération portant réhabilitation du chemin communal (CC) entre le siège de l'APC et la vieille Colla en passant par le site archéologique, la mosquée Amokrane est incluse dans ce chantier, a-t-on assuré, indiquant que ce projet est destiné à faciliter l'accès à ce site et à encourager les visiteurs de la région à se rendre dans la vieille ville de cette collectivité locale.

Aussi, une correspondance de l'APC de colla a été adressée aux services de la wilaya pour le financement des travaux d'entretien du chemin de wilaya (CW) 43 dans son segment relevant de la même localité, a-t-on fait savoir.

A signaler que ces projets, qui constituent une des principales préoccupations des citoyens, permettront, une fois concrétisés à faciliter le trafic dans la commune de Colla.

APS

SELON L'ONS Le salaire net moyen mensuel estimé à plus de 40.300 DA en 2017

Le salaire net moyen mensuel en Algérie (hors secteurs agriculture et administration) a été estimé à 40.325 DA en 2017 contre 39.901 DA en 2016, soit une hausse de 1,06%, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite). Par secteur juridique, le salaire moyen mensuel net a été de l'ordre de 56.200 DA dans le secteur public et de 33.000 DA dans le secteur privé national en 2017, soit une différence de 23.200 DA, indiquent les résultats d'une enquête annuelle sur les salaires réalisée par l'ONS en mai 2017 auprès de 762 entreprises composées de 535 sociétés publiques et de 227 sociétés privées nationales de 20 salariés et plus, représentant toutes les activités hormis l'agriculture et l'administration.

Selon l'ONS, cette différence salariale entre les deux secteurs public et privé s'explique principalement par l'existence de certaines entreprises publiques importantes en termes d'effectifs avec un système de rémunération avantageux.

C'est notamment le cas des entreprises dans les industries extractives (secteur des hydrocarbures et services pétroliers), les activités financières et les transports et communications.

Hydrocarbures et Finances, les secteurs qui payent le mieux

Par secteur d'activité, les salaires nets moyens mensuels sont plus élevés dans les Industries extractives (production et services d'hydrocarbures notamment) avec 104.800 DA et dans les Activités financières (banques et assurances) avec 60.000 DA, suivis par les secteurs de la Produc-

tion et distribution de l'électricité du gaz et eau avec 45.500 DA, et de la Santé avec 45.000 DA. L'ONS note que les salaires sont plus élevés dans les Industries extractives et les activités financières du fait que les entreprises relevant de ces deux secteurs emploient beaucoup de diplômés et qu'elles ont plus de moyens financiers que d'autres pour payer leur personnel (système de rémunération spécifique).

Par contre, le salaire net moyen mensuel dans le secteur de la Construction est le plus faible avec 30.700 DA/mois, après celui dans l'Immobilier et services aux entreprises avec 33.400 DA, et les Hôtels et Restaurants avec 33.600 DA, relève l'organisme public des statistiques. L'une des raisons essentielles du niveau relativement bas des salaires dans ces secteurs est l'emploi d'une forte proportion de personnel moins qualifié (agents d'exécution), explique l'ONS.

Par qualification, le salaire net moyen, tous secteurs confondus, est de 79.000 DA pour les cadres en 2017 (hausse de 1,91% par rapport à 2016) contre 47.300 DA pour le personnel de maîtrise (hausse de 1,32%) et 28.900 DA pour les agents d'exécution (hausse de 0,92%).

Par secteur et qualification, le salaire moyen des cadres le plus important est dans les Industries extractives avec



129.462 DA, et la Santé avec 94.300 DA, indique l'ONS qui précise, toutefois, que pour la Santé, il s'agit des structures de santé du secteur privé (services marchands), alors que celles du secteur public sont des services non marchands fournis à la collectivité (classées avec l'administration) et ne font donc pas partie du champ d'enquête. Par ailleurs, des écarts de salaires pour la même qualification selon les secteurs d'activités sont dans certains cas assez élevés. Ainsi, pour les agents de maîtrise, le salaire net moyen dans les Activités extractives est de 98.600 DA contre 36.100 DA dans le secteur de la construction.

Pour les agents d'exécution, le salaire net moyen est de 72.850 DA dans les industries extractives contre 25.700 DA dans le secteur du Commerce et réparation. Selon l'ONS, «la qualification du salarié, le secteur juridique, la taille de l'entreprise ainsi que les spécifi-

cités de rémunération sectorielles des entreprises de certains secteurs sont les éléments les plus discriminants du niveau des salaires».

Par statut juridique et par activité, il est relevé que dans le secteur public, les salaires nets moyens sont plus élevés dans les industries extractives (105.700 DA), le secteur des Transports et communication (57.200 DA) et l'activité financière (57.000 DA) Par contre, ils sont relativement bas dans les secteurs de Construction (36.200 DA) et Hôtels et restaurants (35.400 DA).

Dans le secteur privé, les activités les mieux rémunérées sont le secteur financier (74.600 DA), la santé (45.000 DA) et le Commerce et réparation (43.000 DA).

A l'inverse, les activités les moins payées sont les Industries extractives (26.200 DA), l'immobilier et services aux entreprises (28.200 DA) et la Construction (29.800 DA).

TISSEMSSILT : Distribution de plus de 30.700 quintaux de semences de céréales (DSA)

La coopérative de céréales et légumes secs de Mahdia (Tiaret) a distribué à ce jour plus de 30.700 quintaux de semences en faveur des céréaliers de la wilaya de Tissemssilt dans le cadre de la campagne de labours-semences qui se poursuit toujours, a-t-on annoncé hier à la direction locale des services agricoles (DSA).

Le chef du service de régulation de la production végétale et animale, Mâamar Medjahed, a souligné que cette quantité, remise aux agriculteurs à la faveur du guichet unique depuis fin septembre dernier, est répartie en 29.800 quintaux de semences de blé dur, 20 quintaux de blé tendre et 859 quintaux d'orge. Il a ajouté

que le guichet unique de la wilaya de Tissemssilt a réceptionné, au titre de cette opération, plus de 700 dossiers de céréaliers dont 323 dossiers approuvés par l'agence de la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) à travers la formule du crédit Refig, dont la valeur atteint à ce jour 91,3 millions DA.

La CCLS a distribué jusqu'à ce dimanche 4.728 quintaux d'engrais sur un total de 17.367 quintaux mobilisés au profit des céréaliers de la wilaya. Le même responsable a souligné que la campagne labours-semences de cette saison a atteint, à ce jour, un taux d'avancement de 97 %, eu égard aux conditions climatiques fa-

vorables (pluviométrie de ces dernières semaines), sachant que l'opération a ciblé, jusqu'à ce jour, plus de 79.850 ha sur un total de 81.000 ha de surfaces emblavées pour cette saison.

La direction des services agricoles a mobilisé différents moyens pour assurer la réussite de cette campagne dont 1.266 tracteurs, 702 machines de labours, 135 de semences et 2.300 autres engins pour le traitement du sol, 964 remorques et 240 engins de traitement chimique. La wilaya de Tissemssilt a réalisé l'année dernière (2017-2018) une production de l'ordre de 1,5 million de quintaux toutes variétés de céréales confondues.

SOUK AHRAS : 24 entreprises s'engagent à faire bénéficiaire des jeunes recrutés en CTA de CDI

Vingt quatre (24) établissements économiques des 124 que compte la wilaya de Souk Ahras, totalisant 757 travailleurs recrutés dans le cadre des contrats de travail aidé (CTA), se sont engagés à faire bénéficier ces jeunes de contrats à durée indéterminée (CDI), a indiqué hier le directeur de l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM), Abderrezak Mazouz. Ces établissements publics et privés ont bénéficié

des avantages accordés pour l'aide au recrutement, notamment la réduction des cotisations auprès des services de la sécurité sociale, a précisé la même source, détaillant que ces facilitations imposent aux entreprises économiques d'intégrer les jeunes recrutés dans le cadre d'un CDI. Cette opération, a-t-il ajouté, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de tutelle et de la direction

générale de l'Agence nationale de l'emploi, vise principalement à assurer «l'intégration réelle» du personnel recruté, dans une première étape en CTA. Le responsable a assuré que le contrôle de ces entreprises économiques en matière d'insertion des travailleurs se poursuit, soulignant qu'en cas de non application des engagements pris, des procès d'infractions seront établis et adressés aux parties concernées. Ce procédé

a pour objectif la préservation des postes d'emploi créés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), le renforcement des capacités des sociétés économiques en matière de main-d'œuvre qualifiée tout en contribuant à la réduction du taux de chômage des diplômés universitaires et des diplômés des instituts et centres de formation professionnelle, a affirmé la même source.

ASSISES NATIONALES DU TOURISME: Valoriser l'image de l'Algérie et promouvoir son patrimoine

Des Assises nationales du tourisme seront organisées aujourd'hui et demain à Alger pour évaluer la mise en œuvre du Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) à moyen terme et formuler des recommandations en vue de valoriser l'image de l'Algérie et promouvoir le patrimoine naturel, historique, culturel et celui du pays, a-t-on appris hier des organisateurs.

Près de 1.000 participants dont des universitaires, des experts, des professionnels du tourisme, des acteurs privés et d'intervenants institutionnels prendront part à ces assises qui devraient permettre l'élaboration d'un «plan d'action opérationnel pour la mise en tourisme de l'Algérie» en vue de «promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures», selon le ministère du Tourisme et de l'Artisanat qui organise ces assises en coordination avec l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT).

La feuille de route qui sera établie à l'issue de ces assises devrait également permettre la consolidation des recommandations issues des rencontres régionales à Ouargla, Constantine, Alger et Tlemcen et proposer des réajustements constatés qui soient en adéquation avec la conjoncture économique et sociale du pays, au regard du contexte touristique régional méditerranéen, africain et mondial.

La deuxième halte qui s'opérera lundi et mardi pour évaluer dix années de mise en œuvre du SDAT, après la première évaluation d'étape opérée en 2008, soit cinq années après son adoption par le gouvernement, consiste en «l'analyse des différentes réalisations, projets et programmes touristiques et leurs impacts sur l'industrie touristique nationale», a expliqué la même source.

Elle permettra aussi «d'établir les points de blocage recensés et de proposer les scénarios de réajustements nécessaires, en vue d'améliorer la qualité des décisions et de rendre compte au citoyen». Les quatre rencontres régionales organisées

au niveau des wilayas de Ouargla, Constantine, Alger et Tlemcen ont constitué, en effet, «un important espace de concertation» pour compléter la collecte des données et informations manquantes, fédérer l'ensemble des acteurs et partenaires autour de la problématique, contribuer à relever les contraintes et les dysfonctionnements et participer à repérer les réajustements possibles.

Ces rencontres ont abouti à la formulation de plus de 300 recommandations suivant les thématiques abordées lors des ateliers dont les débats se sont articulés autour du «tourisme, facteur de croissance et de valeur ajoutée», «la prospective et les perspectives du tourisme et de l'artisanat en Algérie» et «vers une nouvelle destination touristique de qualité».

Les recommandations formulées lors des assises régionales ont permis, en outre, de dégager les axes devant alimenter la plateforme pour les travaux des troisième assises nationales.

Ces axes ont principalement porté sur huit volets: les aspects stratégiques du développement touristique, l'importance des 5 dynamiques du SDAT, le développement durable du territoire, la gestion du territoire touristique, le volet recherches et développement, l'offre générale par rapport au type de tourisme, l'offre de services (hébergement, restauration, transport), le rôle des organismes responsables de la gestion du territoire touristique.

Pour un développement cohérent et durable du tourisme en Algérie

Les troisième assises nationales du tourisme se dé-

rouleront en séance plénière et en ateliers dont les thèmes qui seront abordés s'articuleront autour des composantes d'une destination touristique: durabilité, gouvernance, produits d'appel et services. Le premier atelier abordera la problématique de l'offre touristique et la mise en place de destinations durables, compétitives et attractives. Les participants à cet atelier devraient s'interroger sur les démarches à adopter pour construire une destination durable, sur l'offre touristique pour chaque territoire et comment faire évoluer l'offre, mais surtout comment impliquer les tours opérateurs et les agences de voyages dans la commercialisation des destinations identifiées.

Ils devraient tenter d'identifier les besoins réels du touriste national, l'offre qui lui convient et les mesures à prendre pour garantir la satisfaction du citoyen résident. Les participants devraient, entre autres, identifier les outils à mettre en place pour mesurer le degré de «touristicité» des territoires, les produits d'appel à prioriser et la forme d'hébergement qui convient pour chaque touriste. Le deuxième atelier portera sur «la gouvernance des destinations: mécanismes et outils de coordination».

Les participants à cet atelier traiteront de l'une des grandes faiblesses de la mise en œuvre du SDAT: le mode de gouvernance et des pratiques de gestion de territoires inadaptés aux standards en matière de tou-

risme. Ils sont, ainsi, appelés à identifier les structures de l'entité responsable de la gouvernance de la destination à l'échelle locale, les services d'accueil et de support aux touristes et les outils de concertation à mettre en place au niveau local et national pour le développement d'une coopération intersectorielle efficace.

Le troisième atelier abordera la thématique du «management touristique» et développera plusieurs axes dont celui des formations spécialisées à la demande des investisseurs et de l'investissement et l'adéquation de la qualité de la formation avec les exigences de l'offre touristique. Les participants au quatrième atelier se pencheront sur la question des «enjeux et défis du développement touristique à l'horizon 2030». Si le tourisme, aujourd'hui, est l'un des moteurs de l'économie pour de très nombreux pays, en Algérie se secteur peine à décoller.

La situation sécuritaire interne, dans les années 1990, a annihilé l'impact de toutes les mesures prises par les pouvoirs publics, à l'époque, pour promouvoir la destination Algérie. A présent, le gouvernement tente de reconstruire l'image de l'Algérie et de se doter des outils adéquats pour un développement cohérent et durable du tourisme en Algérie.

JOURNÉES DU MARKETING TOURISTIQUE: Plusieurs recommandations pour valoriser la destination Algérie

Plusieurs recommandations ont été formulées par les participants aux 10èmes Journées du marketing touristique organisées à Alger les 16 et 17 janvier, sur le thème «défis et enjeux de la destination Algérie dans la compétition mondiale», et ce, en vue d'une «valorisation efficiente» de son image et de son attractivité.

Ainsi, les participants à cette rencontre ont préconisé dans leurs recommandations rendues publiques dimanche de «fédérer» les acteurs publics et privés autour d'une stratégie de développement touristique «raisonnée». Dans ce cadre, ils ont invité le ministère du Tourisme et de l'Artisanat à étudier la conformité du dossier d'agrément: pertinence du choix d'investissement (véritable étude de marché reflétant le projet et capacité à prévoir le type d'investissement nécessaires pour les territoires).

Les participants ont suggéré d'opérer une «veille» sur les marchés internes et externes: identification des besoins des clientèles ciblées, suivi d'indicateurs à l'échelle du territoire (fréquentations des structures d'hébergement, mesure de la satisfaction).

Ils ont appelé, en outre, à initier des études-diagnostic sur des thématiques encore «sous exploitées»: le thermalisme, afin de moderniser le secteur, et le patrimoine gastronomique algérien «à sublimer, afin de créer des destinations touristiques dites «gourmandes»». Les participants ont recommandé, aussi, de mettre à niveau le Plan qualité tourisme en Algérie.

Il s'agit, dans ce cadre, de «réactualiser la classification hôtelière afin de l'adapter aux standards internationaux» et de «redynamiser et mettre à jour le label «qualité tourisme» au sein de l'ensemble du secteur restauration-hôtellerie».

Pour ce qui est des ressources humaines, il est recommandé de rendre la filière tourisme «plus attractive» auprès des jeunes, de développer la culture client et programmer des formations continues et mises à niveau des savoirs, notamment en matière de marketing digital, en partenariat avec l'Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST) et les différents établissements de formation privés. Ils ont appelé, à cet égard, à aller vers un marketing «identitaire» et à promouvoir la formation dans les technologies de l'information et de la communication (TIC).

A cet effet, l'amélioration et le développement en permanence des contenus des sites web et leur actualisation, ont été identifiés comme des mesures indispensables. En matière d'organisation, les participants ont appelé à développer et structurer le réseau des offices locaux du tourisme sur l'ensemble du territoire, étant «les principaux impliqués dans la promotion du tourisme local», en axant sur la redynamisation des fêtes locales, qui doivent être recensées dans un guide, et en encourageant l'investissement dans les maisons d'hôte et maisons d'artisanat pour favoriser les échanges humains.

Les participants ont mis en exergue le rôle des représentations diplomatiques algériennes dans la promotion de l'image de l'Algérie. Ils ont proposé, dans ce contexte, de réaliser des vidéos promotionnelles afin de «combattre les stéréotypes liées à l'insécurité dans notre pays diffusés par certains médias étrangers et rétablir l'image de marque de l'Algérie». Il ont, également, recommandé d'engager une campagne de communication «offensive» au niveau national et international (ambassades et consulats) et de faciliter les procédures administratives (obtention de visa).

Les participants ont suggéré, dans le même ordre d'idées, de lancer un grand concours de la photo Smartphone (avec les Htgs) sur la thématique du plus beau cliché de la destination Algérie, et en faisant appel aux influenceurs (snapchateurs, You-tubeurs, instagramers). Autres suggestions: utiliser l'application Street View de Google et «investir dans des courts spots promotionnels (1 à 2 mn) valorisant l'essentiel à visiter (avec musique traditionnelle de la région, commentaires multilingues)».

Les participants ont suggéré, d'autre part, de veiller à une présence «plus discrète» du dispositif de sécurité en direction des étrangers, notamment quand il s'agit des visites dans les zones déjà balisées (enceinte des villes, plages, sites historiques...) et à ce que les frais de l'escorte sécuritaire soient «à la charge des autorités concernées et non pas des agents de voyage et hôteliers». Dans le domaine du transport, il est recommandé de mettre en place les moyens nécessaires, de renforcer le programme aérien pour la desserte des certaines destinations du sud du pays, et de développer le transport maritime ludique.

APS



TLEMCCEN : Projet d'une "Route de l'olivier" pour développer le tourisme rural

L'antenne de Tlemcen du Programme d'actions pilotes pour le développement agricole et rural en Algérie (PAP-ENPARD) envisage la création d'une «Route de l'olivier» pour développer le tourisme rural, a révélé hier son responsable.

Plusieurs partenaires de la société civile et des institutions ayant un lien direct avec le tourisme, l'artisanat, la formation et autres sont associés à ce projet, qui doit couvrir la daïra de Sabra, en allant vers Beni Bahdel (Beni Snous), une zone réputée pour ses oliviers et son huile d'olive, soit un circuit d'une longueur de 65 km, a-t-on indiqué.

Le projet a fait récemment l'objet d'une rencontre ayant regroupé ses initiateurs et les différents partenaires ayant un lien avec le programme, a précisé le responsable du PAP-ENPARD Tlemcen, Réda Allal.

Les participants à cette rencontre, très emballés par l'idée de développer ce créneau pouvant avoir des retombées économiques considérables sur les habitants de ces régions rurales, ont mis

l'accent sur la nécessité de prolonger le circuit vers d'autres régions comme Tafesra, Aïn Ghoraba et Seboud et de créer un circuit touristique en boucle devant relier cette route de l'olivier et la ville de Tlemcen.

La réflexion engagée par tous les partenaires (associations, agriculteurs, agences de voyage et de tourisme et autres) propose le développement des sports de plaisance au niveau du barrage de Beni Bahdel et la rénovation des divers sites historiques de la région, en plus de l'intégration de la dimension environnementale pour préserver cette région de toutes sortes de dégradation, a ajouté le responsable.

Le développement de la formule d'hébergement chez l'habitant est plus que nécessaire dans ce genre de tourisme, a-t-on relevé, d'où la nécessité d'organiser des journées d'information sur ce thème, outre la vulgarisation de la réglementation en vigueur pour ce type de tourisme.

La valorisation des métiers traditionnels réputés dans ces régions, tels

que la poterie, la gastronomie traditionnelle, l'huile d'olive et autres, est plus qu'indispensable pour le succès de ce projet touristique, initié par PAP ENPARD Tlemcen, a-t-on estimé.

M. Allal a expliqué que l'implication des communes, concernées par ce projet et également celle du parc national de Tlemcen, est importante dans la mesure où certaines conditions doivent être réunies comme la propreté des villages, la réalisation d'aires de stationnement et de détente, l'installation de panneaux de signalisation et l'ouverture de boutiques de vente de produits du terroir.

Pour la gestion de ce projet, la réflexion engagée propose la mise en place d'un comité de suivi et la création d'une association «Route de l'olivier», a-t-on souligné de même source. Le programme d'actions pilotes pour le développement agricole et rural en Algérie (PAP ENPARD) s'inscrit, rappelle-t-on, dans le cadre de l'initiative européenne Enpard, qui a pour vocation de soutenir les pays du voisinage en matière de politiques agricoles et rurales.

RÉGIONS/BRÈVES

Nouvelles brèves des wilayas

GHARDAIA - Quatre (4) membres d'une même famille, victime d'une inhalation de monoxyde de carbone suite à une fuite de gaz d'un réchaud dimanche matin au quartier périphérique de Ben Smara (Ghardaïa), ont été sauvés par les services de la protection civile, apprend-on auprès de la direction de la protection civile de Ghardaïa. L'intervention rapide des agents de la protection civile a permis d'apporter les premiers secours aux quatre membres de cette famille qui ont perdu connaissance, avant de les évacuer vers les urgences de l'hôpital «Brahim Tirichine» de Ghardaïa, selon la même source. Ces personnes, âgées entre 3 et 39 ans, ont été placées sous surveillance médicale a-t-on ajouté.

- Une bande de voleurs de motocycles composée de neuf (9) individus a été démantelée récemment dans la commune de Bounoura (Ghardaïa), indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Suite aux nombreuses plaintes déposées par des citoyens victimes de vols de leur motos, les éléments de la deuxième sûreté urbaine à Bounoura, ont multiplié les enquêtes afin d'arrêter les voleurs, ajoute le communiqué. Au terme des investigations et avec l'appui des caméras de surveillance, les éléments de la sûreté ont identifié les membres de la bande au nombre de neuf avant de les arrêter, a-t-on précisé.

Au moment de leur arrestation les individus âgés entre 19 et 45 ans étaient en possession de trois (3) motos et des pièces démontées. Les mis en cause, ont été présentés devant les instances judiciaires du tribunal de Ghardaïa, selon la même source.

SAIDA - Trois membres d'une même famille ont été sauvés d'une mort certaine après avoir inhalé du monoxyde de carbone, a-t-on appris dimanche des services de la protection civile. L'accident s'est produit, samedi, dans un logement de la cité des 100 logements de la commune de Sidi Khaled. Les personnes avaient été intoxiquées par le monoxyde de carbone s'échappant d'un chauffe-bain, a-t-on précisé de même source. Alertés, les éléments de la protection civile se sont rendus sur les lieux pour porter secours aux victimes dont un bébé de 18 mois, avant de les évacuer à l'hôpital «Ahmed Medeghris» du chef-lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cette intoxication.

TINDOUF - 19 kilos de kif traité, 7.061 de comprimés psychotropes et 122 bouteilles de boissons hallucinogènes, ont été saisis en 2018 par les services de la sûreté de wilaya de Tindouf, a-t-on appris auprès de cette institution qui a fait état lors d'un point sur ses activités de 33 affaires enregistrées dont 31 traitées, impliquant 70 individus, parmi lesquels une femme et deux mineurs.

Il est fait aussi état de 394 individus, dont 33 femmes et 15 mineurs, impliqués dans 393 affaires liées à l'ordre public dans cette wilaya, dont 267 ont été traitées alors que 53 affaires sont en cours de traitement, a précisé la même source.

Il est signalé, par ailleurs, deux affaires d'homicide impliquant cinq (5) individus, dont quatre (4) ont été écroués alors que le cinquième est en fuite. Les statistiques de la sûreté de wilaya de Tindouf relèvent aussi de nombreuses affaires traitées liées à l'atteinte aux biens et autres affaires diverses.

APS

DES ATELIERS DE FORMATION ORGANISÉS PAR DES PROFESSEURS VOLONTAIRES D'ANGLAIS «Joindre les nouvelles techniques et renforcer les connaissances des enseignants de la langue de Shakespeare»

Le groupe de volontaires des professeurs d'anglais (MSTC) continue à organiser des ateliers à travers le territoire national aux profits des enseignants de la langue anglaise, ainsi que les stagiaires et les personnes qui s'intéressent à apprendre cette langue.

Ce groupe composé de jeunes enseignants et inspecteurs forme une vraie famille éducative, à travers tous les enseignants d'anglais qui trouvent des facilités pour affranchir les élèves notamment avec le programme de la 2G. Après la tenue des ateliers depuis 2014, à El Hama, Alger, Bravo School, Atlas School, Djelfa, Ghardaïa, Bouira, Adrar, Douera, et une conférence nationale et une autre internationale à Khemis Miliana et Ain Defla, les bien-faiteurs de ce mouvement éducatif, opte pour cette fois à organiser un atelier de travail dans la wilaya de Bordj Bouarreridj.

Ces ateliers sont destinés à tous les professeurs du cycle moyen et secondaire et s'inscrivent dans le programme de la formation continue qui a été gelée par le British Council et abandonnée par les experts du ministère de l'éducation. Ces ateliers regroupent entre 30 et 40 enseignants venant des 48 wilayas, selon les capacités d'accueil du centre qui organise.

Pour beaucoup d'ensei-

gnants cette opportunité pour joindre les nouvelles techniques et renforcer leur connaissances. Les volontaires font appel à des experts pour présenter des cours et des sujets sur le développement stratégique de l'enseignement de la langue anglaise dans les écoles et les nouvelles techniques de l'enseignement, ainsi que sur les difficultés rencontrées dans les classes pour les nouveaux enseignants surtout.

Certains experts ont été appelés de l'étranger afin d'aborder les différences et similarités de l'enseignement en Algérie et en Europe, ainsi que les opportunités de collaboration. A l'exemple de la première conférence internationale qui a été tenue le mois de mars 2018 à Ain Defla, ou le groupe de MSTC ont fait à l'appel à l'experte Rachida Guelzim du Maroc, Jim

des USA, Dan Kirk et Asma d'Angleterre, en plus nos experts algériens, Noureddine Yaddaden, Ghizlan Zouia, Zineb Boughrara, Djeloul Bouarahla, Mohamed Taoudiet, Adjadj Aziz, Soundous Azi, Yasmine Kellou, Fouad Kadir, Selma Mouloudj, Tchicou Noureddine, etc... La semaine passée l'atelier a été tenu à l'école Atlas School dirigée par madame Aldjia qui a facilité la tâche à ce groupe actif et mobilisée tous les moyens pour le succès de cette opération pour permettre aux

professeurs bénéficiaires de profiter de cette formation. Les présentations ont été animées par Ghizlane Zouia, Noureddine Yaddaden, Alida Zermane et Susan McDowell, sous le thème « On doit faire le changement avec la créativité » Pour l'atelier de Bordj Bouarreridj qui sera organisé le 26 janvier, sera animé par Yaddaden, Boughrara, Adjadj, Susan et Hichan Bendifallah sous le thème « Les éléments encourageants dans un monde réel »

Salim Ben

AIN DEFLA - DES OPÉRATIONS COUP-DE-POING DE LA POLICE ET LES GENDARME

6 personnes arrêtées pour plusieurs délits

Le groupement de la Gendarmerie nationale et la direction de la Sûreté de la wilaya d'Ain Defla ont joint leurs moyens matériels et humains pour organiser une opération coup-de-poing qui a concerné plusieurs quartiers et cités du chef-lieu de la wilaya et la ville d'El-Attaf, visant à traquer les noyaux durs de la criminalité sévissant dans cette wilaya. Appuyés par la brigade canine, plus de 100 éléments des deux corps ont pris part à l'opération enclenchée au cours de cette semaine et qui s'est poursuivie jusqu'après minuit.

Des lieux jugés assez sensibles ont été ciblés par d'impressionnantes rafles qui ont permis d'identifier 556 personnes, et 356 voitures et interpellé 5 personnes pour divers motifs, comme

la détention d'armes blanches et de drogue et la conduite en état d'ivresse. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, « C'est surtout l'aspect psychologique et persuasif qui devait primer par rapport aux autres objectifs opérationnels pour nos éléments ».

« Nos objectifs c'est garantir la sécurité des biens et des personnes. Et c'est dans ce sillage assurément que ces opérations, mis en œuvre par la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale trouvent leur écho » « La lutte contre les maux sociaux doit être continue, tout en essayant de trouver des solutions pour atténuer la misère sociale », affirmera un habitant du quartier populaire à Khemis Miliana. D'autres opérations de coups de poing seront organisées par

la sûreté de wilaya et la gendarmerie nationale, dans les autres villes d'Ain Defla, très connues par leurs quartiers chauds et populaires et qui enregistrent plusieurs actes de criminalités et portent atteinte à la sécurité des biens et des personnes. Dans le même sillage les éléments de la police d'Ain Defla ont réussi de mettre la main sur un criminel très dangereux recherché, originaire de la wilaya d'Oran âgé de 19 ans inculpé pour plusieurs vols dans presque 7 wilayas du pays entre autres Sétif, Constantine, Bouira, Mostaganem, Ain Defla et Relizane. Ce criminel a été identifié grâce au système AFIS, il a été présenté auprès du procureur général qui a ordonné son mandant de dépôt.

Salim Ben

OUARGLA: 1500 lots de terrain attribués prochainement aux citoyens

Quelque 1500 lots de terrain, dont un millier viabilisés implantés au quartier de Bamedil (périphérie d'Ouargla), seront attribués dans les prochains mois aux citoyens, a-t-on appris hier de l'Assemblée populaire communale (APC).

L'opération d'attribution sera précédée d'une série de procédures réglementaires pour examiner les dossiers des postulants, a souligné le Président de l'APC, Boube-

keur Azzi, ajoutant que la commune d'Ouargla devra bénéficier annuellement, en vertu de la décision des autorités de la wilaya, d'un quota de 500 nouveaux lots de terrain pour prendre en charge les demandes formulées dans ce cadre.

Ces actions seront consolidées, par ailleurs, par la programmation d'une série d'opérations d'aménagement urbain ciblant différents cités et quartiers de la commune.

D'autre part, au moins 14.464 demandes d'attribution de lots de terrain à bâtir ont été déposées au niveau de la commune d'Ouargla.

Des démarches sont entreprises pour prendre en charge cet important nombre de demandes, cumulées depuis des années, à la faveur de l'exploitation des parcelles foncières délimitées l'année dernière dans cette commune, a précisé M. Azzi.

Totalisant une population

de près de 150.000 habitants répartis à travers 16 quartiers, la commune d'Ouargla s'est vue accorder ces dernières années plus de 1,4 milliard DA pour la réalisation de 142 projets d'aménagement urbain, dont 120 opérations ont été concrétisées.

A ces opérations, vient s'ajouter l'inscription de 71 opérations de généralisation de l'éclairage public, dont 68 ont été réalisées, a fait savoir le P/APC.

MONOXYDE DE CARBONE :

Le tueur silencieux qui fait beaucoup de bruit à Ali-Mendjeli (Constantine)

Premiers froids, premières intoxications au monoxyde de carbone et premiers bulletins de renseignements quotidien (BRQ) de la Protection Civile «dédiés» à ce tueur silencieux, véritable «serial killer» qui fait beaucoup de bruit, particulièrement dans la circonscription administrative de Ali-Mendjeli (Constantine).

Comme tant d'autres régions du pays d'ailleurs, Constantine n'est pas en reste, en particulier Ali Mendjeli et ses ramifications tentaculaires, qui concentrent, à elle seule, la majorité des cas d'asphyxie et de décès imputés à ce gaz inodore, invisible, mais mortel qui décime parfois des familles entières. Une réalité que font ressortir les bilans réguliers de la direction de la protection civile de Constantine (DPC), faisant état d'une hausse «alarmante» de décès dus au monoxyde de carbone, essentiellement dans cette nouvelle ville, où pas moins de 9 morts ont été déplorés, sur un total de 10 victimes enregistrées en 2018 au niveau de la wilaya.

«Entre l'année 2017, où les services de la protection civile ont dénombré 3 décès dus au monoxyde de carbone et 2018, il s'est produit un «bond» assez inquiétant, essentiellement à Ali Mendjeli qui arrive en pole position en matière de nombre de victimes», a révélé à l'APS le lieutenant Nouredine Tafer, responsable de la communication à la DPC.

Il en est de même pour le nombre d'interventions liées aux asphyxies par le monoxyde carbone dont le nombre, selon M. Tafer, est en hausse également durant ces deux dernières années, avec 123 interventions en 2017 et 140 en 2018, se soldant par un nombre de personnes secourues s'élevant respectivement à 195 et 157, comparativement à 2016, où la DPC a enregistré 61 interventions ayant permis de secourir 85 personnes.

Déplorant la perte de 3 personnes depuis début janvier 2019, dont un couple à l'unité de voisinage (UV) 8 d'Ali Mendjeli, et plus d'une vingtaine de cas d'asphyxie, le lieutenant Tafer échoit cette «situation préoccupante» au non-respect des consignes de sécurité, s'agissant des installations des appareils de chauffage à gaz et des chauffe-bain.

Il relève, en outre, que certains pensionnaires de Ali Mendjeli, notamment ceux relogés dans le cadre de programmes de résorption de l'habitat précaire et de l'éradication des bidonvilles, ont comme fâcheuse habitude de «reconduire cer-



taines pratiques imprudentes en matière d'usage des appareils de chauffage en totale inadéquation avec les règles fondamentales de sécurité des équipements fonctionnant au gaz».

Dysfonctionnements multiples et comportements inciviques

Le constat est tout aussi accablant du côté des services de la direction la société de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine (SDC) qui mettent en avant «plusieurs comportements inciviques et dangereux de citoyens, entre autres à Ali Mendjeli».

Les opérations de «porte à porte» organisées par les agents de la SDC pour sensibiliser la population sur les risques d'intoxications au monoxyde de carbone ont relevé, selon Ouahba Takhris, responsable de la communication de cette direction, de «nombreux dysfonctionnements dans les installations des chauffages à gaz, l'absence d'aération ou encore l'absence de gaine d'évacuation des gaz brûlés des chauffe-bains».

Cette même responsable a également mis l'accent sur les «modifications apportées par des locataires aux installations de gaz, après l'obtention du certificat de conformité délivré par les services concernés et ce, sans faire appel à un agent agréé», ainsi que «les changements de la tuyauterie en cuivre par une autre en polyéthylène flexible, et l'achat de chauffages dépourvus de gaine d'évacuation, traditionnellement destinés aux endroits ouverts et aux grandes surfaces et non aux appartements».

Parallèlement à cela,

les campagnes de sensibilisation et d'information, les opérations de porte à porte, les émissions radiophoniques et autres séances pédagogiques visant les établissements scolaires et les centres de formation, menées par les services de la SDC, se poursuivent, mais l'intoxication au monoxyde de carbone reste toujours aussi meurtrière.

L'année dernière, la SDC a ciblé 19 unités de voisinage à Ali Mendjeli en vue d'alerter la population sur les risques liés aux installations défectueuses et au manque d'entretien de certains équipements à gaz, mettant en exergue la dangerosité du monoxyde de carbone qui surprend généralement pendant le sommeil.

Approchés par l'APS, des citoyens admettent, à cet effet, «ne pas nettoyer de manière systématique leur chauffage à gaz, ni même penser à désobstruer éventuellement leur cheminée avant la saison hivernale, alors que d'autres confient «ne pas avoir fait appel aux services d'un agent agréé pour installer leur chauffage à gaz ou le chauffe-bain».

«L'obsolescence du métier de ramoneur, autrefois saluaire, dénote le peu d'intérêt accordé à la culture préventive et participe, en filigrane, à l'accentuation du danger inhérent au monoxyde de carbone», regrette, pour sa part, un sexagénaire.

Oued El Had, l'informel sans garantie

Dans le quartier populaire de Oued El Had, où l'informel règne en maître, tout se vend et s'achète à des prix défiant toute concurrence, entre autres des chauffages à

gaz et des chauffe bain d'occasion, cédés à moins de 10.000 DA sans certificat de garantie ou de conformité.

Le certificat de garantie du chauffage est pourtant «primordial», soutient Abdelghani Bounaas, chef de service de la protection du consommateur et de la répression des fraudes à la direction du commerce de Constantine, et ce, conformément au décret 12-203 du 6 mai 2012 relatif aux règles applicables en matière de sécurité des produits, «permettant le suivi de l'offre d'un service, à l'aide de documents à tous les stades de la prestation en direction du consommateur en ayant bénéficié».

Selon ce même responsable, sur les 302 interventions opérées en 2018, au niveau des commerces de gros et de détail dédiés aux appareils à gaz, 127 infractions assorties de poursuites judiciaires ont été relevées, dont 73 pour non-respect du certificat de garantie et 53 pour non information du consommateur.

Il a ajouté que des essais techniques effectués sur 2 échantillons prélevés sur les appareils proposés actuellement sur le marché, se sont avérés conformes, faisant savoir que les 8 marques de chauffages à gaz et les 3 marques de chauffe bain commercialisées au niveau de la wilaya, sont toutes montées en Algérie.

En 2018, les éléments de la Protection Civile ont réussi à sauver 168 personnes exposées au monoxyde de carbone à l'échelle nationale, mais il n'en demeure pas moins que ces personnes peuvent en garder des séquelles neurologiques et cardiaques.

ACCIDENT MORTEL À HADJOUT: Un dépassement dangereux serait à l'origine de cet accident dramatique

L'enquête préliminaire entamée par les services de la Gendarmerie nationale (GN) sur l'accident survenu, hier matin, sur la RN67 à Tipaza et ayant fait sept (07) morts et un blessé a fait ressortir que le dépassement dangereux effectué par le conducteur du minibus qui transportait les victimes, serait à l'origine de sa collision avec le bus de transport des étudiants, a indiqué à l'APS, la chargée d'information au niveau du groupement territorial de la GN.

Dans un entretien téléphonique avec l'APS, le lieutenant Bouziane Yasmine a précisé que le dépassement dangereux effectué par le conducteur du minibus "7 places" assurant le transport de voyageurs sur de courtes distances, serait la cause "directe" de l'accident survenu, dimanche à 06h00 au niveau de la RN67, dans la région de Tamlat dans son tronçon reliant les deux communes de Hadjout et Sidi Amar, d'après le constat et les enquêtes préliminaires entamées par les mêmes services.

L'accident s'est produit lorsque le conducteur du minibus qui circulait dans le sens inverse, en provenance de la ville de Sidi Amar en direction de Hadjout, a effectué un dépassement dangereux, percutant ainsi un bus de transport des étudiants, faisant sept (7) morts sur place, parmi les passagers du véhicule, y compris le conducteur, a fait savoir le lieutenant Bouziane Yasmine qui a ajouté que le conducteur du bus transportant les étudiants et qui se dirigeait vers la ville de Sidi Amar, plus précisément vers le Centre universitaire de Tipaza, a été atteint de plusieurs blessures.

Par ailleurs, elle a qualifié l'état de santé du chauffeur de bus de transport d'étudiants de "stable", ajoutant qu'il recevait actuellement les soins nécessaires au niveau de l'hôpital de Hadjout où le wali de Tipaza, Mohamed Bouchemma s'est rendu, à la tête d'une délégation de responsables sécuritaires et civils, en vue de s'enquérir de son état de santé et de présenter ses condoléances aux familles de victimes dans la ville de Sidi Amar.

Pour sa part, le directeur des Transports de la wilaya de Tipaza, Salhi Ayachi a indiqué que le minibus à bord duquel se trouvaient 7 personnes, y compris le chauffeur, et utilisé généralement dans le transport public à l'intérieur des villes ou pour effectuer de courts trajets, n'était pas inscrit sur le registre de transport comme véhicule de transport de voyageurs sur la ligne Sidi Amar-Hadjout.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 10 personnes décédées et 18 autres blessées en 24 heures

Dix (10) personnes ont perdu la vie et 18 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier, par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tipaza, avec sept (07) personnes décédées et une (01) autre blessée, suite à une collision entre un minibus de transport de voyageurs et un bus de transport des étudiants vide. L'accident a eu lieu sur la RN n 67, commune et daïra de Hadjout, précise la même source.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer les premiers soins à 50 personnes incommodées par des fuites de monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dans les wilayas de Khenchela, Alger, Bouira, Biskra, Aïn Témouchent, Constantine, Sétif, Aïn Defla, Laghouat et Oum El Bouaghi, indique le communiqué.

Les services de la protection civile ont également intervenu pour l'extinction de trois (03) incendies urbains dans les wilayas de Chlef, Bouira et Tipaza. Ces incendies ont causé, précise-t-on, des gênes respiratoires à une (01) personne suite à l'incendie qui s'est déclaré au niveau d'un immeuble composé de R+4, dans la commune et daïra de Bechloul, wilaya de Bouira.

CHILI Séisme de magnitude 6,7 dans le centre-nord du Chili

Un séisme de magnitude 6,7 s'est produit samedi dans le centre-nord du Chili, a indiqué l'Institut américain de géophysique (USGS). Les autorités locales n'ont pas fait état de victimes dans un premier temps mais ont signalé des éboulements de pierres sur les routes nationales.



Des milliers de foyers étaient privés d'électricité, ce qui illustre la puissance du séisme, a déclaré Ricardo Toro, un responsable du Service national des situations d'urgence. Le séisme s'est produit à 01H32 GMT à une profondeur de 53 km et son épicerie a été localisé à 15 km au sud-ouest de la ville de Coquimbo, à quelque 460 km au nord de Santiago, selon l'USGS.

La secousse tellurique a été ressentie jusque dans la région de la capitale Santiago. Des scènes de panique ont été signalées dans la région côtière de Coquimbo, suite à «l'évacuation préventive» exigée par le Service national des situations d'urgence, mais cet ordre a été annulé quelques minutes après. Cette région a vécu en septembre 2015 un tsunami provoqué par un tremblement de terre d'une magnitude de 8,3 qui a fait une dizaine de morts.

Suite au séisme de samedi, le Service hydrographique et océanographique chilien a néanmoins écarté le risque d'un tsunami. Le Chili est l'une des zones à la plus forte activité sismique du monde. D'une magnitude de 9,5, le séisme qui s'est produit en 1960 à Valdivia, à 850 km au sud de Santiago, a été le plus puissant jamais enregistré par rapport à la magnitude. Le Chili est situé sur la ceinture de feu du Pacifique, un alignement de volcans qui enserrant l'essentiel de cet océan, une zone à forte activité sismique.

ATTAQUE D'UN CAFÉ DE DACCÀ EN 2016: Un suspect arrêté

La police bangladaise a annoncé hier l'arrestation d'un homme soupçonné d'avoir fourni les armes et explosifs utilisés lors de l'attaque d'un café de Dacca qui avait fait 22 morts, dont 18 étrangers, en 2016.

"Ancien étudiant d'un séminaire islamique, Mamunur Rashid, 30 ans, a été arrêté par le Bataillon d'action rapide (RAB) à bord d'un car dans le district de Gazipur, au nord de la capitale", le porte-parole du RAB, Mufti Mahmud Khan, cité par des médias.

Le porte-parole, a décrit le suspect comme étant "un responsable clé du groupe terroriste bangladais Jamayetul

Mujahideen Bangladesh (JMB), auquel la police avait attribué l'attaque de juillet 2016 contre le café Holey Artisan Bakery.

"Il a fourni de l'argent, des armes, des munitions et des explosifs utilisés lors de l'attaque. Il s'était caché dans un pays voisin et tentait de réorganiser le groupe. Ils envisageaient de faire évader leurs complices", a ajouté M. Khan. L'attaque du café situé dans le quartier de Gulshan à Dacca et la prise d'otages avaient duré une dizaine d'heures, avant que les forces de l'ordre ne donnent l'assaut et ne libèrent des dizaines d'otages.

APS

SYRIE: Trois morts et neuf blessés dans l'explosion d'une bombe dans un bus à Afrine

Trois personnes ont été tuées et neuf autres ont été blessées dans l'explosion d'une bombe dans un bus à Afrine, en Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). «Trois civils ont été tués et neuf autres personnes blessées lorsqu'un engin piégé a explosé dans un bus à Afrine», a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Les médias syriens avaient indiqué, à l'annonce de l'explosion que les premiers rapports suggèrent un «acte terroriste», sans donner davantage de détails.



BOLIVIE: Au moins 22 personnes tuées dans un accident d'autobus

Deux autobus se sont percutés frontalement sur la grande route Oruro-Potosi, dans le sud-ouest de la Bolivie, causant la mort à au moins 22 personnes et des blessures à 30 autres, a indiqué la police locale. L'accident a eu lieu tôt dans la matinée de samedi lorsque deux autobus sont entrés en collision sur la grande route à quelque 40 kilomètres de la ville de Challapata, a dit le commandant général de la police, Romulo Delgado, aux journalistes.

Les blessés ont été acheminés vers les hôpitaux de Challapata et de Oruro, selon la même source qui a ajouté qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident. Selon le rapport préliminaire de la police, l'accident pourrait avoir été provoqué par la vitesse excessive et le fait que l'un des autobus a quitté sa file. D'autre part, la pluie et le brouillard ont probablement réduit la visibilité des conducteurs.

CHINE Une province de l'est de la Chine ouvre 15 liaisons aériennes vers des pays et des régions le long de la Ceinture et la Route

La province du Jiangxi dans l'est de la Chine a ouvert 15 liaisons aériennes régulières, reliant la province à des pays et des régions situés le long de la Ceinture et la Route, a rapporté hier l'agence Chine nouvelle.

Ace jour, les vols relient Nanchang, capitale provinciale, à Moscou, la capitale russe, a-t-on ajouté. Des vols réguliers ont été également mis en place entre Nanchang et Singapour. Dans le même temps, de nouveaux vols cargos ont été ouverts entre Nanchang et la Belgique, ainsi qu'entre Nanchang et Hong Kong, selon la même source. Les exportations du Jiangxi vers les principaux pays situés le long de la Ceinture et la Route ont atteint 12,16 milliards de dollars en 2018, soit une hausse de 17,5% en glissement annuel. Selon les autorités, ils vont renforcer la coopération et les investissements dans les pays le long de la Ceinture et la Route.

APS



MEXIQUE: Le bilan des victimes de l'explosion d'un oléoduc passe à 73 morts



Au moins 73 personnes ont été tuées dans l'explosion d'un oléoduc vendredi dans l'Etat mexicain d'Hidalgo (centre), a annoncé samedi soir le gouverneur, Omar Fayad, dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan a fait état de 66 morts et 76 blessés. Le drame a également fait 74 blessés, dont 24 sont soignés dans des hôpitaux d'Hidalgo et 50 autres dans des hôpitaux à Mexico, dans les Etats de Mexico, de Queretaro et de Guanajuato, a-t-il fait précisé.

«L'espoir de retrouver davantage de survivants est presque nul», a ajouté le gouverneur. L'explosion a eu lieu dans le quartier de San Primitivo à Tlahuelilpan vendredi vers 19h heure locale (1h GMT) lorsque des centaines de personnes se sont rassemblées autour de l'oléoduc en fuite pour siphonner du carburant. Cet oléoduc de la compagnie pétrolière publique Pemex relie les côtes du golfe du Mexique à la raffinerie de Tula, près du lieu de l'incident.

FRANCE: 2 morts dans un incendie à Courchevel



Deux personnes sont mortes dans un incendie qui s'est déclenché hier matin dans un bâtiment hébergeant des travailleurs saisonniers à Courchevel, une station chic des Alpes française, selon un bilan officiel. Les deux corps, dont les identités n'ont pas pu être précisées dans l'immédiat, ont été retrouvés par les pompiers sous les débris du bâtiment.

Les autorités ont également fait état de quatre blessés graves et dix blessés légers. L'incendie s'est déclaré au troisième et dernier étage du bâtiment où logeaient des saisonniers, dont des étrangers. La cause de l'incendie, qui était maîtrisé vers 8H30, n'était pas connue dans l'immédiat. 70 sapeurs-pompiers ont été mobilisés. Les occupants du bâtiment, soit soixante personnes, avaient été évacués au petit matin et regroupés dans une salle communale.

ARGENTINE: Un virus provenant de rongeurs fait 14 morts

Le bilan de décès causés par un hantavirus, un virus provenant de rongeurs sauvages, totalise 14 victimes depuis six semaines dans la région de Buenos Aires depuis la mort samedi d'une femme à La Plata, selon la presse argentine. Cette femme de 34 ans, décédée dans la clinique de La Plata, travaillait dans les champs, affirme la chaîne de télévision TN, citant des sources du ministère de la Santé de la province de la capitale.

Cette épidémie s'est déclenchée il y a six se-

maines avec plusieurs cas détectés à Epuyén, petite localité montagnaise de 3.500 habitants dans le sud-ouest du pays, où dix personnes ont succombé début janvier. Ces cas ne sont pas forcément liés à ceux apparus dans le reste du pays, estiment les autorités sanitaires. Dans la province de Chubut, où se trouve Epuyén, le nombre de cas recensés est déjà le double de celui de 2018, et quelque 94 personnes ont été mises en quarantaine, selon les chiffres officiels.

USA

Plus de 500 vols annulés après une tempête hivernale sur Chicago

Plus de 500 vols ont été annulés samedi dans les deux aéroports internationaux de Chicago, après qu'une puissante tempête hivernale ayant touché le centre et le nord-est des Etats-Unis.



«En raison de la neige nocturne et des vents violents prévus toute la journée, les compagnies aériennes de l'aéroport international O'Hare ont annulé près de 470 vols», a tweeté la direction de l'aéroport. Les vols aller et retour depuis celui-ci ont été perturbés avec un retard moyen de 18 minutes, selon Flightradar 24.

L'aéroport O'Hare a enregistré plus de 10 cm de neige tôt le matin et Midway, l'autre aéroport international de Chicago, qui a également annulé quelque 50 vols samedi, en a compté 8 cm. Les autorités ont toutefois indiqué que les deux aéroports étaient bien approvisionnés en fournitures diverses, notamment plus de 6.000 tonnes de sel et plus de 170.000 litres de liquide de dégivrage. Les météorologues ont annoncé que la neige tomberait jusqu'à 2,5 cm

par heure sur la ville, avec des rafales à grande vitesse.

D'autres chutes de neige, causées par un phénomène météorologique appelé «effet de lac», devraient aussi tomber de samedi midi à dimanche soir. Un avertissement aux inondations a également été émis au bord du lac, les vagues du lac Michigan pouvant atteindre jusqu'à 3 mètres. «Les conditions hivernales ne sont pas une chose inconnue à Chicago et la ville est prête à travailler sans relâche pour assurer la sécurité des résidents», a déclaré le maire de Chicago, Rahm Emanuel, lors d'une conférence de presse. Dans le même temps, il a demandé aux habitants de rester à l'intérieur si possible et de prendre au sérieux les avertissements météorologiques.

IRAN:

Plus de 600 kg d'héroïne saisis



Une quantité de 618 Kg d'héroïne a été saisie dans le sud de l'Iran par les forces de sécurité, a indiqué samedi le ministère iranien des Renseignements. La drogue saisie «était destinée à l'Europe», a ajouté le ministre dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle IRNA, précisant que cette quantité était dissimulée dans des produits destinés à l'exportation.

L'Iran se trouve à un carrefour du trafic international de drogue en provenance d'Afghanistan, premier producteur mondial d'opium, vers l'Europe. Au cours des dernières décennies, des affrontements ont eu lieu entre les forces de sécurité iraniennes et des trafiquants de drogue armés aux frontières est et sud-est du pays.

RD CONGO:

Découverte de l'épidémie de choléra à Lubumbashi et sa région



Une épidémie de choléra touche Lubumbashi, deuxième ville de la République démocratique du Congo, et sa région, a indiqué à la presse le ministre provincial de la Santé. Le choléra a tué une soixantaine de personnes dans la province du Haut Katanga dont plusieurs dizaines à Lubumbashi, capitale économique et minière, a précisé vendredi le ministre provincial de la Santé, Modeste Balloy. L'épidémie a commencé au mois d'août selon lui.

«La courbe épidémiologique montre depuis le 24 août 2018 (...) un total de 1.304 malades enregistrés et 64 décès dont 42 intra-hospitaliers et 22 communautaires», a-t-il dit, cité par la radio onusienne Okapi. Le foyer de cette épidémie se trouve dans l'est de la ville de Lubumbashi, dans un quartier privé d'eau potable où les habitants consomment de l'eau d'une rivière contenant des matières fécales, a indiqué l'officiel. Le choléra est endémique en RDC.

En novembre 2018, l'Organisation mondiale de la Santé indiquait qu'un total de «25.170 cas de choléra dont 857 décès (3,4%)» ont été notifiés depuis le début de l'année en RDC. Au moins un cas de choléra a été notifié dans 21 des 26 provinces du pays. En 2017, le choléra a tué 1.190 personnes en RDC pour 55.000 cas.

ETATS-UNIS :

Un avion sort de la piste d'atterrissage à Chicago



Un avion de la compagnie aérienne United Airlines reliant Phoenix à Chicago, est sorti de la piste d'atterrissage à l'aéroport O'Hare de Chicago (Etats-Unis) au cours d'une puissante tempête de neige, ont rapporté les médias locaux.

L'incident s'est produit samedi lors de l'atterrissage, à cause des conditions météorologiques, ont précisé les sources. D'après le Chicago Fire Department, aucune des 129 personnes qui étaient à bord n'a été blessée.

Tous les passagers ont été évacués. En outre, l'Etat américain de l'Illinois, où est située la ville de Chicago, a été frappé vendredi par une forte tempête de neige, laquelle a entraîné l'annulation de plus de 1.000 vols.

SUISSE:

Un Français tué et deux blessés dans une avalanche

Un Français a été tué et deux autres blessés dans une avalanche samedi dans les Alpes suisses, après de fortes chutes de neige, a annoncé la police du canton de Vaud. Les trois personnes, qui faisaient partie d'un groupe de sept randonneurs à ski, tous Français, ont été ensevelies dans une avalanche alors qu'elles se trouvaient à proximité du sommet du Vanil Carré, sur la commune de Château-d'Oex.

«(Alors qu'ils étaient) arrivés sur une corniche de neige, celle-ci a cédé et a précipité trois personnes du côté vaudois du sommet», a expliqué la police

dans un communiqué publié samedi soir. Un homme, domicilié en France, a été «totalement enseveli» et «retrouvé dé-cédé par les secours appelés par les autres randonneurs qui étaient sur place», indique la police.

«Deux des victimes ont pu être rapidement dégagées de la masse neigeuse. Elles sont choquées et légèrement blessées» et ont été hospitalisées pour des contrôles, ajoute la police. Une patrouille et un enquêteur de la gendarmerie, 18 secouristes et trois hélicoptères ont été mobilisés dans ces opérations de secours, précise le communiqué.

ASTRONAUMIE

La Lune sera rouge dans la nuit de lundi à mardi durant une éclipse totale

La Lune sera rougeâtre dans la nuit de dimanche à lundi durant une éclipse totale qui sera visible depuis l'Europe, l'Afrique et les Amériques. Les habitants des Amériques, d'une grande partie de l'Europe et d'Afrique de l'Ouest pourront observer une éclipse totale de Lune dans la nuit du 20 au 21 janvier, la dernière avant 2022.

La pleine Lune apparaîtra relativement plus grosse que la moyenne car elle sera assez proche de la Terre, à 358.000 kilomètres, ce qui lui vaut d'être qualifiée de «super Lune». En prime, dans la direction de l'est, Vénus et Jupiter brilleront nettement dans le ciel nocturne. L'Europe et l'Afrique de l'Ouest verront bien l'éclipse, mais pas forcément jusqu'au bout. L'Europe de l'Est verra le début de la phase totale mais pas la fin. L'Afrique du Nord et de l'Ouest verront bien la sortie de la phase totale mais une partie manquera la dernière phase partielle.

De manière générale, plus vous serez à l'est, plus l'éclipse sera rattrapée par le lever du Soleil et apparaîtra «raccourcie». Dans toutes les éclipses totales de Lune, l'astre apparaît cuivré. Lors d'une éclipse, les rayons du Soleil n'atteignent plus directement la Lune car la Terre se retrouve entre les deux.

Ces rayons solaires sont filtrés par l'atmosphère terrestre: les rayons rouges sont déviés vers l'intérieur du cône d'ombre et donc vers la Lune tandis que les bleus divergent vers l'extérieur. La pleine Lune sera dans l'ombre de la Terre de 03h34 à 06h51

GMT. Pendant la première heure, elle sera doucement «mangée» par la gauche. L'éclipse sera totale pendant une heure à partir de 04h41 GMT, selon les tableaux horaires fournis par la Nasa. La phase totale de l'éclipse sera environ trois quart d'heure plus courte que celle de la grande éclipse de juillet 2018, qui restera la plus longue du XXIe siècle.

Pendant l'éclipse totale, la Lune ne sera pas invisible: elle sera rouge, comme lors de toutes les éclipses totales. Cette teinte sera due au fait que les rayons du Soleil ne l'atteindront plus directement. A la place, une petite partie des rayons rouges seront filtrés par l'atmosphère terrestre et réfractés vers la Lune (les rayons bleus, eux, divergeront vers l'extérieur).

C'est le même phénomène qui colore en rouge les levers et couchers du Soleil vus depuis la Terre.

C'est la dernière chance avant un long moment de voir une éclipse totale de Lune», a dit Bruce Bettis, scientifique en chef de la Planetary Society, une organisation astronomique américaine. La prochaine éclipse totale visible depuis l'Europe aura lieu le 16 mai 2022, mais des éclipses partielles auront lieu dans l'intervalle. Des éclipses totales de Lune peuvent arriver deux voire trois fois par an. Elles correspondent à un concours de circonstances rare: il faut que la Terre se situe exactement entre le Soleil et la Lune. Encore faut-il que le ciel soit dégagé pour en profiter. Les nuages gâchent souvent le spectacle.

SE COUCHER TÔT, LA MEILLEURE ASTUCE POUR TENIR SES RÉOLUTIONS

Vous avez l'intention de prendre de nouvelles habitudes en 2019 ? Dans ce cas, commencez par bien dormir. Le manque de sommeil ruine toute notre bonne volonté, selon une étude.

Pour la nouvelle année, vous vous êtes préparé une liste de bonnes résolutions : dépenser moins d'argent dans du shopping, reprendre le sport, arrêter de fumer... Ces projets pourraient bien être sérieusement mis à mal par un état de fatigue prononcé.

Richard Wiseman, psychologue à l'Université de Hertfordshire, au Royaume-Uni recommande 7 heures de sommeil par nuit au minimum si on veut tenir ses résolutions. Après avoir interrogé un panel de 1 000 adultes sur leur sommeil et leur capacité à tenir leurs résolutions, le spécialiste est arrivé à la conclusion que le manque de sommeil venait à bout de la volonté et de la motivation à

entreprendre des changements. En effet, 60 % des sondés qui dormaient en moyenne huit heures par nuit ont réussi à tenir leurs résolutions, contre 44 % chez les petits et mauvais dormeurs.

Sans surprise, le manque de sommeil et la fatigue accumulés ont poussé les participants à faire l'inverse de leurs résolutions, comme grignoter des suceries au lieu d'aller faire du sport.

Le matin au lit, la gym le soir

Garder son self-control et persévérer dans ses décisions comme celle de faire un régime, passe donc par une bonne nuit de sommeil. Le psychologue recommande d'ailleurs de rester plus long-

temps au lit plutôt que de se forcer à faire du sport le matin. A la place, il conseille de réserver un créneau gym en fin de journée. Le cerveau a besoin d'énergie pour faire quelque chose qu'on n'a pas vraiment envie ou qu'on arrive difficilement à faire. Or, si on est en manque de sommeil, on ne dispose pas de l'énergie suffisante. Les personnes qui décident d'aller à la gym le matin par exemple finissent par renoncer car le fait de se lever tôt pour faire du sport les prive de sommeil.

Les mauvais dormeurs sont prévenus : trouver un bon sommeil est finalement la première résolution à satisfaire si on veut assurer toutes les autres.



Etre créatif, le meilleur des anti-stress !

Non, la créativité n'est pas réservée à quelques initiés ! Elle est en chacun de nous et procure à tous bien-être et équilibre, tout en renforçant l'estime de soi. Et ce n'est pas un hasard si le "do it yourself" a le vent en poupe. Pas moins de 553 000 blogs sont consacrés au "do it yourself". Un tel succès s'explique aisément : tricoter une écharpe, personnaliser une robe ou rajouter un vieux buffet apporte l'immense satisfaction d'avoir créé quelque chose de ses mains. Une pièce unique qui nous distingue et renvoie à des gestes ancestraux. Toute occupation manuelle allie détente et fierté. Elle permet de percevoir et d'exprimer ce qu'il y a de beau en nous. On peut aussi simplement dessiner ou colorier (mandalas...), ce qui permet d'exprimer sa personnalité dans le choix des couleurs et réveille l'énergie créatrice. Le plus important, c'est d'être

totallement immergé dans une activité qui nous enchante : elle procure alors les mêmes bénéfices que la méditation et l'on renoue ainsi avec son âme d'enfant.

Danser, une vraie thérapie du bien-être

On n'y pense pas forcément sous cet aspect, mais danser est aussi une activité artistique qui réveille les forces de vie. Que ce soit danser seule dans sa cuisine pour se "lâcher" et exprimer sa féminité, évoluer en couple pour le plaisir d'accorder son corps avec celui du partenaire, ou encore au milieu d'un groupe en harmonie avec la musique et les autres, c'est l'un des remèdes les plus dynamisants. "Une étude a comparé les effets des médicaments anti-dépresseurs à ceux

d'un cours de tango. La danse faisait mieux !", constate le Pr Michel Lejeux, psychiatre.

Pimenter sa vie d'un brin de fantaisie

Pour doper le goût de vivre et l'estime de soi, il convient de saupoudrer un peu d'indéfit dans sa vie. "Il faudrait lister ce qui nous fatigue et alléger un peu ces obligations pour donner plus de place à ce qui nous plaît", conseille le Pr Michel Lejeux. Et si l'on ne connaît même plus ses désirs ? Changer d'itinéraire pour redécouvrir sa ville "en touriste", mettre de la couleur dans la maison ou sur soi, s'offrir une séance inhabituelle de détente en piscine, il en faut peu pour les réveiller. "Si l'on amorce son cerveau, cela fait bouillir de neige et les envies viennent", assure Michel Lejeux.

LE MANQUE DE SOMMEIL AUGMENTE LE RISQUE DE TOMBER MALADE

Le manque de sommeil détruit nos cellules et augmente le risque de tomber malade, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique Sleep. Et ce sont celles du foie, du poumon et de l'intestin grêle qui sont les touchées. Mais pour limiter les lésions cellulaires, il suffirait de deux jours de récupération.

Les chercheurs du Medical College of Wisconsin (États-Unis) ont privé des rongeurs de sommeil en diminuant de 25% la durée de leur nuit ou en les empêchant totalement de dormir. Puis, les rats ont pu récupérer et dormir pendant deux jours. Les résultats de

l'étude révèlent que la privation totale de sommeil entraîne chez les rats un stress oxydatif de 39% supérieur à la valeur normale. Et qu'il était encore plus élevé pour les cellules du foie (+147%), des poumons (+66%), et de l'intestin grêle (+45%). Lors de la privation partielle du sommeil, ce stress oxydatif a été constaté, mais dans une moindre mesure.

« C'est donc une preuve « physique », sur l'animal, de la relation entre privation de sommeil et dommages cellulaires et risques de maladies, confirmant ainsi que les troubles du sommeil sont des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires et de cancers

», conclut le Dr Carol Everson, professeur de neurologie, de biologie cellulaire, de neurobiologie et d'anatomie au Medical College of Wisconsin. Mais, les chercheurs ont aussi constaté que deux jours de récupération permettent de rétablir l'équilibre et réduire les lésions cellulaires.

Les troubles du sommeil, un problème de santé public

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20% de la population des pays industrialisés. Ils sont responsables d'un grand nombre de troubles de santé. En effet, la ca-

rence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils subissent aussi une mortalité précoce accrue. Plus d'un tiers des Français (34%) ont consulté un spécialiste pour leurs troubles du sommeil, selon un récent sondage d'Opinion Matters pour Withings, une société qui fabrique le réveille intelligent Withings Aura.

Malformation congénitale : la pollution atmosphérique, une cause confirmée



Une nouvelle étude réaffirme le lien entre pollution atmosphérique durant la grossesse et malformations congénitales. Elle a porté à la fois sur les conceptions naturelles et sur les grossesses suite à une procréation médicalement assistée (PMA).

Nul n'est sans savoir que la pollution atmosphérique nuit à la santé, et particulièrement à celle du bébé exposé in utero à un environnement pollué. Pour autant, on ne sait pas toujours exactement quel est l'effet de cette pollution sur la grossesse et sur l'enfant à naître.

Une étude apporte de nouvelles preuves sur le lien entre une exposition élevée à la pollution de l'air pendant la grossesse et un risque accru de malformations congénitales chez l'enfant à naître. Cette étude, publiée dans la revue scientifique Environmental Research, est la première à s'intéresser aux grossesses issues de procréations médicalement assistées (PMA).

L'équipe de recherche a analysé les données de 216 730 naissances, qui ont eues lieu entre 1997 et 2004. Ces informations ont ensuite été confrontées aux données de pollution de l'air, en particulier concernant les niveaux de dioxyde de soufre, de particules fines, d'oxydes d'azote et d'ozone. Elles ont été obtenues grâce aux stations de surveillance de l'air du pays.

Pour chaque femme, l'exposition à la pollution atmosphérique durant la grossesse a été évaluée selon son lieu de résidence.

C'est ainsi que les chercheurs ont constaté que l'exposition aux particules fines et aux oxydes d'azote tout au long de la grossesse était associée à un risque très élevé de malformations congénitales. Les particules fines induiraient des anomalies du système circulatoire, et les oxydes d'azote des anomalies des organes génitaux.

Pour les grossesses issues de PMA, ce sont les expositions au dioxyde de soufre et à l'ozone qui sont associées, mais de manière plus faible, à un risque de malformations congénitales.

Illustration : M. B. / Getty Images

OBÉSITÉ : L'ANNÉE DE NAISSANCE EST AUSSI À PRENDRE EN COMPTE POUR ÉVALUER LE RISQUE

En plus du risque génétique et de l'IMC, il faudrait aussi prendre en compte l'année de naissance du patient pour évaluer correctement son risque d'obésité, déclarent des chercheurs américains dans une nouvelle étude.

Il est désormais avéré, au sein de la communauté scientifique, que le fait d'avoir une certaine version du gène FTO, lié à la combustion des graisses, prédispose à l'obésité. Cependant, selon une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*, le risque lié à l'obésité doit aussi être précisé en fonction de l'année de naissance du patient.

Les chercheurs du Massachusetts General Hospital (Etats-Unis) ont analysé les données d'une large étude nommée Framingham Offspring Study, menée de 1971 à 2008, sur des volontaires âgés de 27 à 63 ans au début de l'étude. L'IMC (indice de masse corporelle) des participants a été mesuré 8 fois durant la période de suivi, permettant aux chercheurs d'évaluer les corrélations existantes entre l'IMC et le variant du gène FTO.

C'est ainsi que les scientifiques ont observé qu'il n'y avait aucun lien entre l'IMC et le variant FTO chez les patients nés avant 1942. Pour ceux nés après cette année, la corrélation entre IMC et variant FTO était bien visible, et deux fois plus forte que ce qu'avaient rapportées les précédentes études. Ainsi, ce n'est pas obligatoirement parce que l'on porte le variant FTO de l'obésité que l'on est condamné à avoir un IMC supérieur à 25, notre année de naissance entrant également en jeu.

« Nous avons observé que la corrélation entre le variant du gène associé à l'obésité et l'indice de masse corporelle augmentait d'autant plus lorsque l'année de naissance du par-



ticipant augmentait, explique le Docteur James Niels Rosenquist, auteur principal de l'étude. Ces résultats -les premiers dans ce sens à notre connaissance- suggèrent que les corrélations entre les facteurs génétiques et les traits physiques peuvent varier de manière significative selon le moment où sont nés les individus, même s'ils font partie de la même famille. »

Le mode de vie post-1945 mis en cause

Si les changements environnementaux qui induisent ces différences de corrélation ne sont pas bien déterminés, les chercheurs pointent du doigt les changements de mode de vie qui ont suivi la seconde guerre mondiale. Le recours accru à la technologie à la place du travail physique et la mise sur le marché d'aliments transformés riches en calories seraient des effets négatifs possibles de cette période.

« Nous savons que l'environnement joue un rôle important dans l'expression des gènes, rappelle le Dr Rosenquist. Mais le fait que cet effet est observable chez des frères et sœurs nés à des années différentes implique que les facteurs environnementaux mondiaux (telles que les tendances alimentaires et l'activité physique au travail) peuvent avoir un impact sur les traits génétiques. »

ANGINE : QUEL EST LE MEILLEUR TRAITEMENT ?

Mal de gorge, difficulté à avaler ? C'est sans doute une angine. Cette affection des amygdales, parfois accompagnée de fièvre, est souvent douloureuse. Dans la plupart des cas, on la soigne solemment et tout rentre dans l'ordre après une petite semaine.

Chez l'adulte, 8 angines sur 10 sont dues à un virus. Dans certains cas, l'infection est plus large et touche en même temps le pharynx ou le nez : il n'est donc pas rare que l'on ressentisse aussi des picotements au fond de la gorge ou que le nez coule abondamment. Mais les antibiotiques sont rarement nécessaires. Une automédication bien réfléchie suffit.

On apaise la douleur

Avec un antalgique, essentiellement du paracétamol (6 comprimés de 500 mg/jour maximum). L'aspirine et les anti-inflammatoires sont déconseillés. Car en luttant contre l'inflammation, ils peuvent diminuer la lutte naturelle de l'organisme contre l'infection. Ce qui peut entraîner des complications en cas de surinfection bactérienne.

Des pastilles (Dirlin, Strepsils...) ou des colutaires (Eudril, Humeux...). La plupart contiennent à la fois des antalgiques (lidocaine, tétracaine), et des antiseptiques (biclotymol,

cétylpyridinium...) : 3 à 6 prises par jour, selon le médicament.

On ne prend pas forcément des antibiotiques

Il faut consulter quand la température dépasse 38,5°C, et que la fatigue et la douleur vous clouent au lit : il est possible que l'infection soit bactérienne et nécessite des antibiotiques. Le médecin décide en fonction de l'aspect de la gorge, de son expérience, du résultat du test s'il l'effectue. On doit consulter quand apparaissent d'autres signes... Des petits boutons rouges partout sur le corps : c'est peut être une scarlatine provoquée par la bactérie responsable de l'angine. Des gros ganglions sous le cou, ce peut-être une mononucléose infectieuse. Quand les symptômes ne s'améliorent pas, voire empirent après 48 heures d'automédication, il faut voir un médecin.

Ni les symptômes ni l'aspect de la gorge ne permettent de prédire à coup sûr la nature de l'infection. En revanche, il existe un test rapide pour repérer le streptocoque de type A, bactérie responsable de 80 % des angines adultes. On prélève quelques cellules au niveau des amygdales avec un bâtonnet, qui est ensuite plongé dans un produit réagissant en présence de



la bactérie. En quelques minutes, on sait donc si l'angine est due au streptocoque. Si c'est le cas, le médecin prescrit un antibiotique, généralement de l'amoxicilline durant 6 jours.

Attention toutefois, tient à prévenir le Dr Béatrice Pochard, ORL (La Madeleine, 59) : « parmi les tests négatifs, il n'y a pas que des angines virales, il peut s'agir aussi d'une angine causée par une autre bactérie, plus rare que le streptocoque. Il faut donc suivre le traitement conseillé par son médecin mais ne pas hésiter à consulter à nouveau si, après 48 heures, la fièvre ou la douleur ne régressent pas. »

Parfois, il faut se faire opérer des amygdales

Si, chaque année, vous souffrez de 4 ou 5 angines bactériennes qui vous empêchent d'avoir une activité normale, il est peut-être temps de penser à vous faire opérer. « L'opération des amygdales ne dure que quelques minutes, sous anesthésie générale », décrit Béatrice Pochard. Les adultes restent généralement hospitalisés 24 heures pour bien soulager leur douleur et surveiller le risque de saignement. Les suites de l'opération sont parfois inconfortables, voire douloureuses, mais des antalgiques efficaces sont prescrits. Et vous en aurez fini avec les angines bactériennes.

ELECTIONS EN RDC : Une délégation de l'UA de haut niveau attendue à Kinshasa

Une délégation de haut-niveau comprenant le président de l'Union africaine (UA), le président rwandais, Paul Kagame, et le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, est attendue aujourd'hui à Kinshasa, pour entrer en contact «avec toutes les parties prenantes congolaises, dans le but de trouver un consensus sur une issue à la crise post-électorale dans le pays», ont indiqué des médias locaux.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont convenu, jeudi dernier, d'envoyer en urgence en RDC une délégation de haut-niveau comprenant, notamment le président de l'Union africaine (ndlr : actuellement le président rwandais Paul Kagame) et le président de la Commission de l'Union africaine, Mahamat Moussa Faki, pour entrer en contact «avec toutes les parties prenantes congolaises, dans le but de trouver un consensus sur une issue à la crise post-électorale dans le pays», selon un communiqué de l'organisation panafricaine.

Le président de l'UA, Paul Kagame et les présidents des principales organisations sous-régionales réunis jeudi à Addis-Abeba, au siège de l'UA ont appelé à la «suspension» de la proclamation des résultats définitifs, considérant que ceux annoncés par la Commission électorale (Céni) sont entachés de «doutes sérieux».

Selon les résultats proclamés le 10 janvier dernier, l'opposant Félix Tshisekedi a remporté l'élection présidentielle, tandis que le parti du chef de l'Etat sortant Joseph Kabila garderait une confortable majorité à l'Assemblée nationale (au moins 350 députés sur 500). L'autre opposant Martin Fayulu a revendiqué la victoire avec 61% des voix et a saisi la Cour constitutionnelle. Mais celle-ci a officiellement proclamé dimanche Félix Tshisekedi président de la République de la RDC.

La Cour constitutionnelle a rejeté, également, le recours de l'opposant Martin Fayulu contre le résultat de l'élection présidentielle du 30 décembre, en le considérant comme «non fondé». Les autorités congolaises ont rejeté, en outre, l'appel de l'Union africaine (UA), soutenant que «la Cour constitutionnelle de la RDC est assez indépendante», tout en exprimant leur disponibilité à accueillir la délégation de l'UA.

La SADC «félicite» le nouveau président Tshisekedi et appelle au respect de la «souveraineté» du pays

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a félicité dimanche le nouveau président de la République démocratique du Congo Félix Tshisekedi et demandé le «respect» de la «souveraineté» de la RDC. «Nous félicitons le président élu Félix Tshisekedi (...) La SADC réitère la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC», indique son président en exercice, le président de la Namibie Hage G. Geingob. Il avait signé jeudi soir un appel de l'Union africaine (UA) demandant la «suspension» du processus électoral en RDC en raison de «sérieux doutes» sur le résultat annoncé, une demande vivement dénoncée à Kinshasa. L'opposant Félix Tshisekedi a été définitivement proclamé dimanche cinquième président de la République démocratique du Congo (RDC) par la Cour constitutionnelle qui a rejeté le recours du candidat malheureux, l'opposant Martin Fayulu contre le résultat de la présidentielle du 30 décembre, en le considérant comme «non fondé».

Dans son arrêt, la Cour a estimé que M. Fayulu n'avait «pas apporté la preuve» que les résultats de la Céni n'étaient pas conformes à la réalité. La prestation de serment de M. Tshisekedi, 55 ans, est prévue mardi 22, selon le dernier calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

FRANCE-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC-UE Le Parlement européen viole le droit international au Sahara occidental

Le Parti communiste français (PCF) a affirmé que le vote par le Parlement européen sur l'extension de l'accord de tarifs douaniers préférentiels aux territoires du Sahara occidental sous occupation marocaine est une violation du droit international.

«En violation d'une décision de la Cour européenne de justice de 2016, le Parlement européen vient de voter l'extension de l'accord de tarifs douaniers préférentiels aux territoires du Sahara Occidental sous occupation marocaine», a rappelé le PCF dans un communiqué qui condamne cette décision.

«Cette modification de l'accord entre l'UE et le Maroc ne peut s'appliquer car le Sahara occidental est en droit séparé et distinct du Maroc», a-t-il soutenu, notant que pour contourner cette obligation, la Commission européenne a ignoré l'opposition du Front Polisario, seul représentant du peuple sahraoui, et le rejet des associations de la société civile. Le PCF a considéré cette décision du Parlement européen de «coup de force» contre la Charte des Nations unies, le droit international et notamment le droit à l'autodétermination des peuples, soulignant que ces modifications au protocole «entérinent l'occupation marocaine et encouragent le pillage des ressources agricoles et de pêche des Sahraouis». Pour ce parti français, ces modifications «mettent en danger les négociations engagées depuis décembre 2018 sous l'égide de l'ONU confortant l'intransigeance de Rabat».

Il demande que la Cour européenne de justice émette un nouvel avis, exprimant sa «solidarité» avec le peuple sahraoui et le Front Polisario «dans leur lutte pour le droit à l'autodétermination».



Le PCF, a-t-il dit, «continuera à soutenir leurs exigences de combat justice, de liberté et de paix». Le vote de PE est intervenu après un long processus de négociations entre l'UE et les autorités marocaines visant à contourner l'arrêt de la CJUE, en passant notamment outre l'impératif du consentement du peuple du Sahara occidental, tel qu'exigé dans l'arrêt de la même cour, rappelle-t-on. Une source diplomatique algérienne à Bruxelles a estimé dans une déclaration à l'APIS que cette «véritable forfaiture commise ce jour au Parlement européen

transgresse de manière outrancière et crasse les arrêts de la CJUE qui a statué sur le caractère «distinct» et «séparé» du territoire du Sahara occidental». Le Front Polisario a condamné fermement, par la voix de son ministre représentant pour l'Europe, Mohamed Sidiati, une «décision illégale» et à «courte vue» du Parlement européen, soulignant que «cet acte porte un coup non seulement aux défenseurs des droits humains et au droit international, mais aussi au processus de paix conduit par l'ONU que l'UE prétend elle-même défendre».

MALI : La majorité présidentielle et l'opposition amorcent un dialogue et installent une commission paritaire

Le chef de la majorité présidentielle malienne, Bocar Traoré et le leader de l'opposition parlementaire, Soumaïla Cissé, ont fait part lors d'une rencontre conjointe de leur volonté d'engager un dialogue et à mettre en place une commission paritaire chargée de définir un cadre du travail en commun, ont rapporté hier des médias maliens. Le chef de l'opposition parlementaire et celui de la majorité présidentielle se sont rencontrés jeudi et vendredi derniers, ont ajouté les mêmes sources, précisant que c'est une «première» depuis la réélection d'Ibrahim Boubacar Keïta à la tête de l'Etat en septembre 2018. Soumaïla Cissé et Bocar Traoré ont affiché, lors de cette rencontre tenue en présence de leurs délégations, une «volonté de dialogue», ont ajouté les mêmes sources. «Nous sommes un pays de dia-

logue. Nous sommes disponibles pour le dialogue. Je pense que nos amis du Rassemblement pour le Mali (RPM) et nous, sommes pour la vérité et pour que de vraies solutions puissent être trouvées à notre pays», a souligné, à cette occasion, le chef de l'opposition parlementaire de l'Union pour la République et la démocratie (l'URD).

Le président du PRM, Bocar Traoré, parti présidentiel et de la majorité, a évoqué, quant à lui, la prochaine étape de ce dialogue politique. «Nous avons décidé de mettre en place une commission paritaire qui va rapidement nous faire une proposition de cadre du travail et qui va travailler à identifier les principaux défis qu'ensemble nous allons travailler à relever. Bien sûr en rapport avec toutes les forces politiques et sociales qui peuvent vraiment

être concernées par cette démarche», a-t-il fait savoir. Les entourages des deux formations politiques ont été invités à poursuivre les discussions avec pour objectif d'approfondir le dialogue et d'entrevoir des démarches politiques communes, notamment dans la perspective des prochaines échéances électorales, a-t-on indiqué. Réélu pour un second mandat de 5 ans, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle du 12 août 2018, avec 67,16% des suffrages exprimés, contre 32,84% à son rival, l'ancien ministre des Finances, Soumaïla Cissé, le président Ibrahim Keita avait tenu lors de son investiture la main à toutes les forces politiques et acteurs de la société civile du pays afin de concrétiser l'Accord pour la paix et de réconciliation signé en 2015 à Alger. Le Mali devra tenir cette année

des élections législatives et locales, initialement prévues le 26 novembre 2018, mais qui ont été reportées pour la deuxième fois au mois d'avril prochain, par «souci de parachever le découpage territorial», ont expliqué les autorités gouvernementales. L'opposition malienne avait également plaidé pour le report de ces élections, réclamant la mise en place de moyens et la poursuite des réformes pour l'organisation d'une élection «transparente et démocratique». Dans ce contexte, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a affirmé, le 14 janvier dernier, que «la stabilité et le développement du Mali dépendaient de la solidité des institutions», réitérant la volonté du gouvernement de s'engager dans la révision constitutionnelle et des réformes «décisives».

TUNISIE/NIGERIA: Un accord pour renforcer la coopération dans l'aviation civile



La Tunisie et le Nigeria ont signé vendredi un accord visant à renforcer la coopération dans le domaine du transport aérien en particulier dans les aéroports, la navigation aérienne et la formation, a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP. L'accord signé lors

de la séance de clôture de la réunion bilatérale dans le domaine du transport, présidée par le ministre du transport, Hichem Ben Ahmed et une délégation du ministère du transport nigérian, «remplacera l'accord signé le 27 juin 2001 entre les deux pays», précise un commu-

niqué publié sur la page Facebook du ministère du commerce, repris par la même agence. Les responsables des deux pays ont convenu à cette occasion, de développer davantage la coopération bilatérale dans les domaines du transport routier et du transport ferroviaire.

PALESTINE-ISRAËL

Réunion mercredi de la direction palestinienne pour discuter des récents développements politiques

La direction palestinienne se réunit mercredi pour discuter des récents développements politiques, a annoncé dimanche, le membre du Comité exécutif de l'organisation de libération de la Palestine, (OLP), Ahmed Majdlani. Dans une interview accordée à la radio officielle «Voix de la Palestine», le responsable a rappelé que la «situation palestinienne» sera à l'ordre du jour de la réunion.

Les menaces israéliennes de fermer les écoles de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) à El-Qods Occupée, seront également au menu de la réunion, a rapporté, l'agence de presse palestinienne, wafa.

Egalement, un exposé d'un rapport du département des affaires de réfugiés sur les conditions des réfugiés à Gaza et dans la diaspora. Dans ce contexte, Majdlani a qualifié l'arrêt américain des projets exécutés par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) en Palestine, de «pour-suite de pression et de chantage» pratiqués par l'administration américaine à l'égard de la direction palestinienne. Mardi, le président Mahmoud Abbas s'est engagé à défendre le droit au

développement y compris pour les pays vivant sous le joug d'une occupation étrangère, en prenant formellement à l'ONU la présidence tournante pour 2019 du Groupe des 77 et de la Chine.

Volet socio-économique, les difficultés augmentent dans la bande de Gaza, alors que le blocus et les restrictions de mouvement continuent de nuire au commerce et à l'accès aux ressources naturelles. Selon les derniers indicateurs humanitaires, plus de la moitié de la population est touchée par la pauvreté (53%), le chômage (53%) et une insécurité



alimentaire sans précédent (68,5%). La plupart des familles vulnérables vivant dans une pau-

vreté extrême survivent avec moins de 1 dollar par personne et par jour..

CHINE:
Les législateurs de Guangzhou plaident pour l'allaitement maternel

Une motion pour soutenir l'allaitement maternel a été soumise par 74 législateurs lors de la session législative locale à Guangzhou, dans le sud de la Chine, ont rapporté hier des médias locaux.

«Il est temps de mettre en place un système global de soutien à l'allaitement maternel en coopération avec le gouvernement, les institutions médicales et de santé, les lieux de travail et les familles», a indiqué l'avocat et député de l'Assemblée populaire de la ville de Guangzhou, Lei Jianwei, cité par l'agence Chine Nouvelle. Parmi une série de propositions, M. Lei a exprimé l'espoir que l'organe législatif local encourage les institutions médicales à créer des cliniques de consultations en soins infirmiers et à fournir des conseils médicaux aux mères allaitantes.

Pour le vice-président de l'Institut provincial de la santé maternelle et infantile du Guangdong, Chen Yunbin, certaines mères cessent d'allaiter lorsqu'elles prennent des médicaments «par crainte de nuire à leur bébé. En fait, elles peuvent continuer à allaiter après avoir consulté un médecin si elles n'ont qu'un rhume». Le gouvernement chinois compte augmenter le taux d'allaitement maternel exclusif des nourrissons de six mois à au moins 50% d'ici à 2020. Une directive pour améliorer les institutions chargées de l'allaitement a été publiée en 2016. Selon un bilan établi fin 2018, Guangzhou a construit 658 salles d'allaitement dans les lieux publics et construit un certain nombre de banques de lait maternel dans les hôpitaux. A Shanghai, un programme a été spécialement lancé pour la mise en place de salles dédiées pour les femmes enceintes et allaitantes en milieu de travail. Selon une enquête menée par la Fédération des femmes de Guangzhou, parmi les 1.031 femmes mariées âgées de 20 à 50 ans à Guangzhou, les mères qui travaillent sont plus susceptibles d'abandonner l'allaitement maternel exclusif, tels que recommandé par l'UNICEF jusqu'à l'âge de six mois et la poursuite de l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans ou plus. D'après l'enquête, environ 85% des mères qui travaillent ont dit ne pas disposer de salle d'allaitement.

SYRIE :
La défense anti-aérienne riposte à des raids «israéliens» au sud du pays

La défense anti-aérienne syrienne a riposté dimanche à une attaque israélienne dans le sud du pays, a rapporté l'agence de presse Sana, citant une source militaire.

«Notre défense anti-aérienne a riposté très efficacement aux frappes aériennes israéliennes visant la région du sud et les ont empêchés d'atteindre leurs objectifs», a indiqué Sana.

Les batteries de la défense aérienne syrienne, 300 fournies récemment par la Russie, ont permis également le 11 janvier dernier de riposter à une attaque similaire de missiles lancée par des avions de guerre israéliens dans les environs de la ville de

Damas.

Selon l'agence de presse syrienne, une explosion a eu lieu aussi dimanche matin dans les environs de la capitale syrienne, confirmant ainsi les premières informations communiquées par d'autres sources médiatiques évoquant un acte terroriste. A la suite de cette explosion, les services de sécurité ont procédé à la fermeture des entrées de l'autoroute aux alentours de Zahra et Almzah, ainsi que les quartiers avoisinants, tandis que les ambulances se sont précipitées sur le site pour transporter des blessés, a ajouté Sana, sans donner plus de précisions sur cette attaque.

DÉFENSE
La Marine russe surveille un destroyer américain en mer Noire

Un bâtiment de la Marine russe surveille de près les activités d'un destroyer américain qui est entré dans la mer Noire, a annoncé samedi le Centre russe de contrôle de la défense nationale. «Des unités de la Flotte de la mer Noire ont commencé à suivre l'USS Donald Cook, un destroyer lance-missile, immédiate-

ment après son entrée dans la mer Noire», a indiqué le centre, cité par l'agence Interfax. Le navire d'escorte «Pytliviy» est chargé de cette surveillance électronique et technique pendant toute la durée du séjour du bâtiment américain dans cette zone, a-t-il ajouté.

La Russie a commencé à inspecter des bâtiments de

marine marchande franchissant le détroit de Kerch vers la mer d'Azov après avoir inauguré un pont au-dessus du détroit.

Le 25 novembre dernier, la Marine russe a saisi trois bâtiments ukrainiens avec 24 membres d'équipage à bord qui tentaient d'entrer dans la mer d'Azov via le détroit de Kerch.

VENEZUELA :
Le président Maduro appelle l'UE à adopter une «position de respect» à l'égard de Caracas

Le président vénézuélien, Nicolas Maduro a appelé l'Union européenne (UE) à adopter une position de «grand respect» et d'équilibre concernant «la réalité politique, économique et sociale du Venezuela», ont rapporté hier des médias locaux. Le président vénézuélien, qui s'est exprimé au cours d'une rencontre avec les ambassadeurs européens en poste à Caracas, «a appelé les autorités européennes à garder une position de grand respect et d'équilibre concernant la réalité politique, économique et sociale du Venezuela», ont indiqué des médias locaux citant un communiqué du ministère vénézuélien des Affaires étrangères. M. Maduro a invité, en outre, les ambassadeurs européens à visiter le pays et à «établir un agenda de coopération constructive» avec les autorités, a ajouté le ministère dans un communiqué. Conviés par M. Maduro, les diplomates européens se sont rendus vendredi au palais présidentiel de Miraflores, et ils se sont entretenus samedi avec M. Guaidó et avec d'autres députés d'opposition à l'Assemblée nationale, a an-

AFGHANISTAN:
Le président Ghani officiellement candidat à sa réélection

Le président afghan Ashraf Ghani a officiellement fait acte de candidature à sa réélection, hier à Kaboul au jour de clôture des inscriptions à l'élection du 20 juillet à laquelle vont concourir au moins 14 prétendants.

Si le nombre de candidats ne peut plus évoluer, des désistements et des alliances peuvent se nouer jusqu'à la veille du scrutin. «La crise à laquelle notre pays a été confronté au cours des 40 dernières années est due à l'absence d'un gouvernement fort. Notre peuple veut un gouvernement fort», a déclaré M. Ghani. Cette élection présidentielle, programmée dans un premier temps le 20 avril, a été retardée de trois mois pour s'assurer de préparatifs dans de meilleures conditions. Le scrutin se profile alors que le président Donald Trump a récemment fait savoir qu'il entendait réduire de moitié la présence de militaires américains en Afghanistan et alors que les pourparlers pour tenter d'amener les talibans à négocier la paix s'intensifient dans la région.

IRAK:
Le Premier ministre inspecte des projets à Bassora

Le Premier ministre irakien Adel Abdel Mahdi a inspecté hier des travaux publics dans la province méridionale de Bassora, théâtre d'un mouvement social hebdomadaire en raison de pénuries d'eau potable et d'électricité, ont rapporté des médias locaux.

Il s'agit de la première visite du chef du gouvernement, nommé en octobre dernier, dans cette région, la plus riche en pétrole, où chaque semaine des manifestants réclament eau potable et électricité, en pénurie depuis des années dans tout le pays.

M. Abdel Mahdi a «visité plusieurs projets d'infrastructures hydrauliques et de traitement des eaux usées» dans le district du Chatt al-Arab, indique un communiqué de son bureau. «Il a appelé à redoubler d'efforts afin qu'ils soient terminés le plus tôt possible», poursuit le texte, alors que des mouvements sociaux éclatent chaque été en Irak et plus particulièrement à Bassora, qui enregistre à cette saison des pics de chaleur mondiaux. M. Abdel Mahdi s'était engagé à sa nomination à présenter un plan de réponse «sous 100 jours». Début septembre dernier, les manifestations avaient dégénéré en violences qui avaient mis le chef-lieu de la province côtière, Bassora où douze personnes avaient été tuées et la plupart des institutions de la cité de trois millions d'habitants réduites en cendres. Le mouvement social avait éclaté sur fond de crise sanitaire sans précédent, avec quelque 100.000 hospitalisations pour des intoxications à l'eau, polluée et salée.

noncé de son côté l'UE dans un communiqué. Les entretiens que les diplomates européens ont eus avec les deux parties s'inscrivent dans le cadre de la volonté de l'UE de «contribuer à une solution politique et pacifique» de la crise que vit depuis plusieurs années le Venezuela et de «maintenir ouverts les canaux de communication» avec toutes les parties, déclare le communiqué. Dans leurs discussions avec le président Maduro et avec l'opposition, les diplomates européens se sont prononcés pour la tenue de nouvelles élections, qu'ils qualifient de «libres», alors que M. Maduro a déclaré, pour sa part que, son entrevue avec les diplomates européens avait eu pour objet de «défendre la vérité du Venezuela». Selon l'UE, les diplomates ont proposé également lors de leurs pourparlers avec les deux parties la création d'un «Groupe de contact international, destiné à créer les conditions d'une solution politique, démocratique et pacifique» de la crise au Venezuela.

BLIDA : Vers la création d'un musée sur l'histoire de la ville des Roses

Un musée sur l'histoire de la ville des Roses devrait voir le jour, durant l'année prochaine, a-t-on appris hier du président de l'Assemblée communale (P/APC) de Blida, Mahmoud Belaïzout.



La structure, à laquelle ont toujours aspiré les amoureux de cette belle ville de Blida, muse des poètes et des artistes de tout bords, devrait englober, selon M. Belaïzout, de nombreux manuscrits relatant l'histoire et le riche patrimoine matériel de cette cité fondée par Sidi Ahmed Lekbir.

Il s'agira, également, d'offrir aux visiteurs de ce musée, a-t-il ajouté, «des informations sur les sites historiques réputés de la ville et leurs origines, à l'instar de la place Et-tout».

Un coin du musée sera, par ailleurs, consacré à l'histoire des sept portes principales de la ville de Blida, dont Beb Dzair, Beb Sebt, Beb Zaouia, et Beb Khouikha, au moment où un autre coin sera dédié à la promotion des us et coutumes des habitants de cette vieille cité, dans la célébration de différentes fêtes religieuses et autres festivités familiales (mariages, cir-

concisions...). L'élu a lancé, à l'occasion, un appel en direction de tous les habitants de la ville, «pour faire don de tout objet historique», en leur possession à ce musée, afin d'offrir l'opportunité au plus grand nombre possible de personnes d'en profiter, au lieu de le garder chez eux. Selon les objectifs fixés pour le projet, ce musée futur, qui sera abrité par le nouveau siège de la commune de Blida en réalisation à Beb Dzair, constituera «un véritable antre de l'histoire de la ville de Blida, depuis sa fondation à ce jour». Il vise, notamment, à étoffer les connaissances de ses habitants, particulièrement les nouvelles générations, concernant l'histoire de leur ville, tout en offrant à ses visiteurs, dont les chercheurs universitaires, les informations nécessaires susceptibles de rendre leur visite de ce lieu des plus enrichissantes.

TISSEMSILT : Le Musée du moudjahid a commémoré le 64^e anniversaire de la mort du chahid Didouche Mourad



Le Musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt a commémoré hier le 64^e anniversaire de la mort du chahid Didouche Mourad, dit Si Abdelkader (1927-1955), a déclaré le directeur de cet établissement, qui s'intéresse à la mémoire nationale.

A cette occasion, des dépliants, des brochures et autres publications ont été distribués aux visiteurs pour mettre en exergue le parcours militant du chahid Didouche Mourad, l'un des chefs historiques de la Guerre de libération na-

tionale. Une exposition de photos et d'ouvrages traitant de la vie du chahid et des étapes du combat libérateur a été mise sur pied au musée, qui a également évoqué cet événement dans son portail électronique et sa page sur les réseaux sociaux.

Didouche Mourad est né à Alger, le 13 juillet 1927. Il adhéra au Parti du peuple algérien PPA en 1943 pour devenir en 1948, l'un des chefs de l'Organisation spéciale (OS), branche armée du MTLD. Il participa à la réunion du groupe des 22,

qui a préparé le déclenchement de la Guerre de libération nationale pour être désigné ensuite au comité des six qui a planifié le déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Didouche Mourad fut chargé de la direction de la zone du nord constantinois, où il tomba au champ d'honneur le 18 janvier 1955, avec six de ses compagnons d'arme lors de la bataille d'Oued Boukerkar, dans la commune de Zighoud Youcef (Constantine).

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER-AHMED BEN BELLA-KHENCHELA:

(Numéro Identification Fiscal: 0984400190001/41 073)

(Adresse Siège Social: route de Batna-khenchela)

(Adresse électronique: eph120khenchela@gmail.com-eph120litskhenchela@hotmail.fr)

(N° Tél: 032 71 09 36 -- 032 71 09 31 -- 032 71 09 44)

(N° FAX: 032 71 09 43 -- 032 71 09 42 -- 032 71 09 46)

Avis d'appel d'offre ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale N°01/2019

Conformément aux dispositions de l'article n°: 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public & délégation du service public

L'établissement Public Hospitalier - AHMED BEN BELLA-Khenchela (Numéro Identification Fiscal: 0984400190001/41 073) lance un **Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale** pour **Approvisionnement En Denrées Alimentation Durant L'année 2019**, portant les lots suivant:

Lot N° 01 : Alimentation Générale	Lot N°02 : Viandes Rouges Fraiches Et Viandes Blanches
Lot N° 03 : Fruits Et Légumes	Lot N°04 : Pains & Pâtisseries

L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse à toute personne physique ou morale inscrite au registre de commerce disposant du code d'activité commerciale suivant: (301 113 Pour lot N° 01); (301 201 ou 301 113 Pour lot N° 02) (301 113 ou 301 112 Pour Lot N° 03) & (107 105 ou 202 408 Pour Lot N° 04)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale peuvent se rapprocher de direction des moyens et finances (Bureau des marchés) L'Établissement public hospitalier - AHMED BEN BELLA - Khenchela (Secrétariat, De Directeur) pour y retirer le cahier de charge, à l'adresse suivante: Route de Batna-Khenchela. Les soumissionnaires peuvent participer dans un ou plusieurs lots mais dans l'ensemble de chaque lot/

Les offres accompagnées de toutes les pièces exigées dans le cahier des charges devront être déposées, sous doubles enveloppes cachetées à l'adresse sus indiquée

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes; La première enveloppe (E₁) est destinée au dossier de candidature; La deuxième enveloppe (E₂); est destinée à l'offre technique, La troisième enveloppe (E₃) est destinée à l'offre financière. Ces trois enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe (E) = (E₁) + (E₂) + (E₃) cachetée et anonyme, comportant la mention de l'appel d'offres

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Avis d'appel d'offre ouvert Avec Exigence De Capacités Minimale n°: 01/2019.

Objet de l'appel d'offres: l'approvisionnement en denrées Alimentaires par lots: (01-02-03&04)

* Le dossier de candidature (E₁) contient

Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint;

Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint;

Une copie des statuts pour les sociétés; ou copie de registre de commerce

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants:

a) Capacités professionnelles

b) Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c) Capacités techniques: moyens humains et matériels; références professionnelles/

* L'offre technique (E₂) contient

Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint;

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique les délais d'exécution ou de livraison (engagement signé par le candidat).

Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).

* L'offre Financière (E₃) contient

la lettre de soumission;

le bordereau des prix unitaires (BPU);

le détail quantitatif et estimatif (DQE);

Les offres doivent être déposées directement à la direction d'Établissement Public hospitalier - Ahmed Ben Bella - Khenchela - Sous-Direction Des Moyens Et Des Finances - Bureau Des Marchés - Route De Batna - Khenchela au dernier jour de la durée de préparation des offres, Le dixième (10) jours jusqu'au Dix Heures (10h 00) de la date de publication comme indiquée dans l'avis d'appel d'offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture est faite pendant la même séance, à la date et heure d'ouverture prévues (Le dixième (10) jours à Dix Heures & demi (10h.30) de la date de publication).

Elle se tient en une seule séance par une commission dite: « Commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

L'ensemble des candidats ou soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois/

LE MINISTRE DE LA CULTURE, AZZEDINE MIHOUBI : «Création prochaine d'un orchestre symphonique amazigh»

Un orchestre symphonique amazigh sera créé «prochainement», a indiqué samedi à Tizi-Ouzou, le ministre de la culture, Azzedine Mihoubi.

«Nous avons décidé entre autres projets qui contribuent à la promotion de la culture amazigh de créer un orchestre symphonique qui se chargera de reprendre, sous forme philharmonique, les œuvres des grands artistes amazigh», a souligné, M. Mihoubi en inspectant certains projets de son secteur dans la wilaya. Cet orchestre sera conduit par le maestro Amine Kouider, directeur de l'Orchestre symphonique national, et composé essentiellement de musiciens de la région qui connaissent déjà ces œuvres. Citant plusieurs figures de la chanson amazigh ayant «une no-

torité mondiale», à l'instar de Slimane Azem, Nouara, Akli Yahiatène, Matoub Lounes, Idir, Taleb Rabah et Lounis Ait Menouel, le ministre a considéré que leurs œuvres gagneraient d'avantage à être «traduites en symphonies». En outre, et s'agissant des projets de création d'un conservatoire de musique et d'un Opéra dans la wilaya, le ministre a assuré que ces projets sont «gelés et non annulés». «Il y a certains projets qui sont gelés mais non pas annulés et qui seront réalisés dès que les moyens financiers le permettent» a-t-il indiqué, à ce propos.



AVANT-PREMIÈRE DE «JUBA II» : Faire connaître l'Histoire profonde de l'Algérie et offrir des repères aux jeunes

Le film Juba II de Mokrane Ait Saada projeté en avant-première en fin d'après-midi de ce samedi, à la cinémathèque de Tizi-Ouzou, «est un support qui permet de faire connaître l'Histoire profonde de l'Algérie, tout en offrant des repères aux jeunes générations», a indiqué le Ministre de la Culture Azzedine Mihoubi. S'exprimant à la fin de la projection de ce documentaire en Tamazight, sous-titré en français d'une durée de 56 mn, le ministre a souligné que son département encourage la production culturelle (littérature, cinéma, chanson, théâtre) sur l'Histoire de l'Algérie. «Nous avons une Histoire profonde et nous devons nous y intéresser, pour rapporter les glorieux événements et faire connaître toutes les personnalités qui ont forgé, depuis la préhistoire, notre identité nationale» a-t-il dit. Le ministre de la culture «encourage et soutient, la production d'œuvres historiques, notamment, l'Histoire ancienne qui mérite d'être connue», a rappelé le ministre qui avait donné dans la matinée, à

Djemaa Saharidj, le premier tour de manivelle pour le tournage du film Si Moh Oumhand du réalisateur Ali Mouzaoui. «Nous soutiendrons toutes les productions qui s'intéressent aux personnalités qui ont marqué de leur empreinte l'Histoire de ce pays», a-t-il poursuivi.

M. Mihoubi a salué le travail du réalisateur Mokrane Ait Saada pour son film Juba II, soulignant que le réalisateur a réussi avec peu de moyens et en une heure de temps, à retracer le parcours d'un personnage aussi complexe, en s'appuyant sur des historiens qui ont étudié la personnalité de ce roi amazigh».

Ces témoignages de spécialistes ont donné une valeur historique à ce documentaire tout comme les décors et accessoires lui ont apporté la valeur esthétique», a-t-il dit.

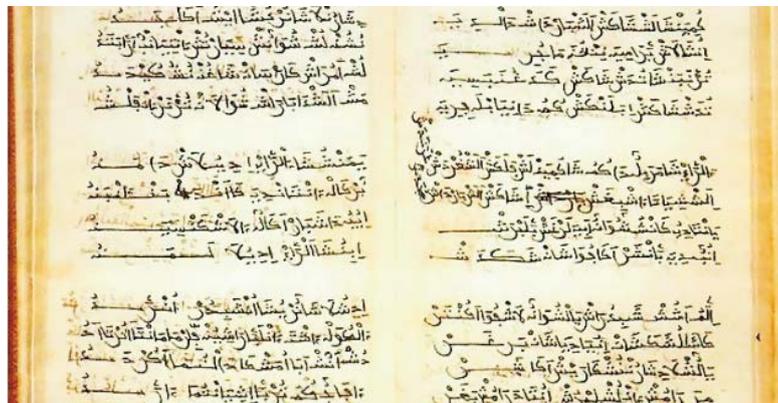
Le ministre a noté que cette nouvelle production cinématographique «mérite d'être diffusée dans les salles de cinéma et à la télévision pour que les citoyens puissent connaître

la personnalité de Juba II, une personnalité qui a laissé une grande trace dans l'Histoire de la Numidie», a-t-il observé.

S'agissant de la contrainte des moyens financiers soulevée par Mokrane Ait Saada, qui avait indiqué dans la matinée en marge d'une projection exclusive accordée à l'APS que le film Juba II, n'a pu voir le jour grâce à la subvention du ministère de la Culture relevant qu'il traîne encore des dettes suite à ce projet, M. Mihoubi a estimé que les investisseurs doivent apporter leur contribution au secteur de la culture.

«Nous lançons un appel à tous les investisseurs pour nous aider dans ce domaine et contribuer à la relance du cinéma, en investissant dans des projets de salles, de laboratoires cinématographiques, de studios de production, et dans la production», a-t-il ajouté en soulignant qu'en dépit d'une situation financière délicate pour son secteur, le soutien de l'Etat à la production se poursuit pour faire connaître notre culture».

JOURNÉES DE LA POÉSIE CRÉATIVE À BISKRA: Un assortiment de poèmes déclamés en ouverture de la manifestation



L'ouverture de la 4ème édition des journées littéraires arabes de la poésie créative de Doucen (Biskra) a été marquée samedi, par la déclamation d'un assortiment de poèmes algériens mais aussi d'autres pays arabes.

Lors de l'ouverture de cet événement, organisé dans le complexe sportif de la commune de Doucen, un certain nombre de poètes arabes ont récité des poèmes à l'instar du

poète saoudien Ali Ibrahim Al Daroura, le Tunisien Abdelhamid Brik et l'Algérienne Fatiha Maâmri qui ont été longuement ovationnés par le public.

Outre l'ambiance poétique chamarrée, des conférences portant sur le parcours du défunt grand poète algérien Athmane Loucif, dont le milieu littéraire algérien et arabe est orphelin depuis son décès le 27 juin 2018, ont également émaillé cet événement, eu égard aux ef-

forts qu'il a consentis pour embellir la poésie arabe.

Le directeur du département du livre au ministère de la Culture, Djamel Foughali, a salué, à ce propos, à l'ouverture de ces journées littéraires, les efforts déployés pour sauvegarder de telles initiatives culturelles, qui visent, selon lui, de revitaliser le fait culturel, soulignant qu'en honorant la mémoire du défunt poète Athmane Loucif est une reconnaissance pour ce que

cette personnalité, dont le souvenir restera à jamais gravé dans les cœurs à travers sa poésie.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 21 janvier en cours, verra la participation d'un certain nombre de poètes innovants venus de différentes régions du territoire national et de pays arabes, comme le Koweït, la Syrie, l'Iraq, la Palestine et la Tunisie, des poèmes seront récités lors de soirées poétiques, en plus de spectacles de chants traditionnels et de visites dans les oasis de la région.

Selon le responsable de l'association culturelle «Besma», Tarek Khalfallah, la 4ème édition de ces journées littéraires arabes de la poésie créative de Doucen sont organisées par l'association culturelle «Besma», en coordination avec l'association culturelle «El Wafa» de la commune de Laghrou et les assemblées communales de Laghrou, Ouled Djellal, Doucen de la wilaya de Biskra.

BLIDA : Réouverture de la librairie Mauguin après 10 ans de fermeture

La librairie-imprimerie «Mauguin», plus vieille librairie du Maghreb arabe, sise près de la place «Ettoute» du centre-ville de Blida, a été rouverte, samedi, au plus grand bonheur des amoureux de la lecture, venus nombreux à cette occasion. La réouverture de l'établissement, considérée, également, comme la première imprimerie créée en Algérie durant la période coloniale, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, qui s'est dit «très heureux» de la réouverture de cette librairie, fondée par Alexandre Mauguin en 1857. M. Driencourt, qui a effectué le tour des différents étals de cette librairie comptant plus de 4.300 ouvrages, dont une majorité considérés comme rares, car édités dans les années 50, n'a pas manqué d'exprimer ses «remerciements» aux responsables en charge de cette structure pour les efforts fournis en vue de sa réouverture. «Car il s'agit effectivement d'une chose difficile en cette époque du multimédia et des développements technologiques» selon l'expression de la gérante de cette librairie, Souhila Lounici. Les nombreuses personnes (de tous âges) présents, à cette occasion, n'ont pas manqué d'exprimer leur «satisfaction» à l'égard de la réouverture de cette «structure comptant parmi le patrimoine historique de la ville de Blida», que certains ont fréquenté dans leur enfance, à l'exemple de M. Mustapha, un septuagénaire qui a assuré, à l'APS, qu'il y venait en compagnie de son défunt père. De nombreux auteurs connus, invités à une séance dédicace de leurs livres, dont Maïssa Bey, Mohamed Sari et Mustapha Ben Foudhil, ont particulièrement salué la réouverture de cette librairie «qui va certainement contribuer à l'animation de la scène culturelle locale», ont-ils estimé. «Il était temps pour la ville de Blida d'avoir son café littéraire, à l'instar des grandes villes, comme Alger», a souligné, à ce propos, Mme Lounici, signalant la programmation régulière, à l'avenir, de rencontres littéraires et poétiques. «Notre démarche se voulait une initiative pour remettre au goût du jour les vieux livres de cette librairie et de les mettre à la disposition des jeunes et des fans de lecture de tous bords», a-t-elle, en outre, souligné, lançant un appel à tous les amoureux du livre en vue de transformer cet espace, considéré comme un haut lieu de lecture pour les algériens, durant la période coloniale, «en véritable ruche».

Programme de la soirée

TF1 21:00

Infidèle

Réalisateur : Didier Le Pêcheur
Avec : Claire Keim, Jonathan Zaccà
Guest star : Mylène Demongeot,



Sous le choc après ce qu'elle vient d'apprendre, Emma se rend aussitôt chez son avocat pour savoir quels sont ses recours. Une chose est sûre, la médecin souhaite la garde exclusive de Luigi. Parallèlement, lorsqu'il apprend que sa mère souhaite divorcer, l'adolescent fait une nouvelle crise d'angoisse. Mattéo suggère qu'ils aillent tous les trois consulter un psychiatre. Peu après, tous apprennent la disparition de Nona.

france 2 21:00

Alex Hugo

Réalisateur : Pierre Isoard
Avec : Samuel Le Bihan, Lionnel Astier



A Lusagne, en fin d'après-midi, alors que les enfants de la colonie de vacances rentrent d'une longue excursion, Justine, 10 ans, manque à l'appel. Sa monitrice, Marianne Helme, part à sa recherche avant... de disparaître à son tour. Alex et Angelo mobilisent des volontaires pour retrouver la femme et la petite fille. Ils ne tardent pas à découvrir le corps de Marianne, échoué dans un torrent.

france 3 21:00

Le discours d'un roi

Réalisateur : Tom Hooper
Avec : Colin Firth, Helena Bonham Carter



Second fils du roi d'Angleterre George V, le prince Albert, surnommé Bertie, n'est pas appelé à régner. Il souffre de plus de graves problèmes d'élocution qui perturbent ses apparitions publiques et désolent son père. Sur l'insistance de sa femme, il accepte de consulter un spécialiste du langage, Lionel Logue, un Australien aux méthodes originales. Quand George V meurt, le frère d'Albert monte sur le trône sous le nom d'Edouard VII.

CANAL+ 21:05

Babylon Berlin

Réalisateur : Henk Handloegten
Avec : Volker Bruch, Liv Lisa Fries

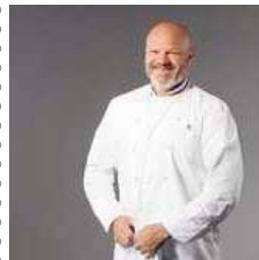


Toujours bouleversée par la mort de Janicke, Charlotte est enlevée par les hommes d'Edgar l'Arménien. La jeune femme est questionnée par ses ravisseurs sur ce qu'elle sait au sujet de l'or du train russe arrivé à Berlin. Pendant ce temps, les preuves photographiques apportées par Gereon Rath permettent de lancer une plainte contre l'état-major de la Reichswehr pour avoir constitué une flotte aérienne de manière illégale en Russie avec le soutien de l'armée soviétique. Les premières arrestations de généraux se produisent. Rath commence à s'inquiéter de l'absence de Charlotte.

6 21:00

Cauchemar en cuisine

TÉLÉRÉALITÉ - France 8 saisons / 51 épisodes



Ensemble depuis 32 ans, Patrick et Pascale sont propriétaires d'un restaurant en bord de mer, à Cavalaire, dans le Var. Depuis quelques années, ils connaissent de graves difficultés dégradant leur santé financière. En apparence, tout semble réuni pour que l'établissement fonctionne, mais Philippe Etchebest découvre non seulement d'importants problèmes en cuisine, mais aussi au sein du couple, dans lequel il n'y a plus aucune communication. Le chef dresse un état des lieux de la situation avant de proposer des solutions pour les aider à relever la tête.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2072

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

9				5			8	4		
4	6	3		8			7			
		1				3	6			
			7	5						
7	3						5	1		
			2	8						
	9	6			4			8		
	7			4	5	1	8		3	
1	4		2			7			2	8
							2	3		
			8	5				7	2	
							8	7		
4				7			8	5		
7	6	5		1			4		1	
		8			1	7			2	
			2	7						4
6	2						5	7		
			8	6						7
7	9					6				
5				6		7	1	3		
3	4		2							8



Les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés.
Citation de Antoine Oudin ; Les curiosités françaises (1640)

Mots croisés N°2072

- Horizontalement :
- 1 - Approvisionnement
 - 2 - Unités qui font grossir - Voie de ville
 - 3 - Grosse bougie - Attires
 - 4 - Indium du chimiste - Voies d'évacuation
 - 5 - Grade de judoka - Garder pour soi - Initiales sportives
 - 6 - Identique - Possessif - Débit de boissons
 - 7 - Glacier de demain - Jour républicain
 - 8 - Se met à table - Très crue
 - 9 - Ereinturons
 - 10 - Unis - Omises
- Verticalement :
- A - Fortuit
 - B - Vêtement chaud - Négation
 - C - Partie d'archipel - Maritime
 - D - Frein de bouche - Haussas
 - E - Chicane - Oui du midi
 - F - Réfutura - Empestes
 - G - Outil de dessin - Intitulera
 - H - Ambitionnerai - Mot de choix
 - I - Général sudiste - Colline
 - J - Te dirigeras - Exécute deux fois
 - K - Terme d'accord - Pierre fine
 - L - Hérésiarques

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°772

circuits intégrés distrac- tion	répan- dent erres	décapité bride	te hasardas	labirin- the juste avant de	provenir combina	cordage de mâtère
droquée			seconder			criera comme une brebis
bouillan- tes			affamé biblique		moyen de défense virage de skieur	
enjoli- vées			lanque russe terminer- ait			fabri- quant
film très court		écrit notarial agents de sénilité			choisi par vote	
fleuve au départ	vulgaire prison chef spé- cialisé	ourdis			temps de géologie	
contigu			se passe genre de lentilles		magots	plaisanté outil de ménage- gère
mettre en ordre			aplanit la latte		manteau de marin	
révisés			provoque		nordique	île britannique
dissi- dence axe de roue			canule à ponction		fibres textiles éventua- lités	
			épuisait	garniture de canine terre mi- nuscule		courses d'obsta- cles
matière de ceinture	crochet de quartier notés		hurlais vent léger		sportif d'élite enduit de graisse	
voie sur la carte approp- riée		partie de moteur drupes à huile			possè- dent Estonie en V.O.	
				exécutant fanatique temps de moisson		
parties de couples	ache- teuse tracas				héros d' épopée risqua un œil	
			bien plein	expé- rience raque pour la rime		saignant
enchaî- neraient refuge de levrauts			élément d'atmos- phère		coiffure de pontife	c'est le chlore avant midi
sera présent						poussés

Solution

Sudoku n°2072

9	2	7	3	5	6	1	8	4
4	6	3	1	8	2	9	7	5
5	8	1	4	9	7	3	6	2
2	1	9	7	3	5	8	4	6
7	3	8	9	6	4	2	5	1
6	5	4	2	1	8	7	3	9
8	9	6	5	7	1	4	2	3
3	7	2	6	4	9	5	1	8
1	4	5	8	2	3	6	9	7
7	6	1	2	5	3	9	4	8
8	5	9	1	6	4	3	7	2
2	3	4	8	9	7	6	5	1
4	9	1	6	7	2	3	8	5
7	6	5	3	1	8	9	4	2
2	3	8	4	9	5	1	7	6
9	8	3	2	5	7	4	6	1
6	2	4	1	3	9	8	5	7
5	1	7	8	4	6	2	3	9
1	7	9	5	8	3	6	2	4
8	5	2	9	6	4	7	1	3
3	4	6	7	2	1	5	9	8

Mots Croisés n°2072

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	A	L	I	M	E	N	T	A	T	I	O	N
2	C	A	L	O	R	I	E	S	R	U	E	
3	C	I	E	R	G	E	P	L	A	T	S	
4	I	D	S	O	R	T	I	E	S	T		
5	D	A	N	T	A	I	R	E	J	O		
6	E	G	A	L	E	T	A	B	A	R		
7	N	E	V	E	P	R	I	M	I	D	I	
8	T	A	V	O	U	E	O	S	E	E		
9	E	N	L	A	C	E	R	O	N	S	N	
10	L	I	E	R	S	A	U	T	E	E	S	

Grille géante n°772

•	M	•	S	•	E	•	O	•	D	•	D	•	E
•	D	•	I	•	V	•	E	•	R	•	E	•	N
•	C	•	A	•	L	•	I	•	M	•	E	•	N
•	A	•	R	•	D	•	A	•	M	•	E	•	N
•	S	•	P	•	O	•	T	•	A	•	V	•	E
•	V	•	R	•	O	•	I	•	N	•	S	•	L
•	R	•	O	•	U	•	S	•	A	•	C	•	T
•	V	•	O	•	I	•	N	•	S	•	A	•	C
•	R	•	E	•	C	•	L	•	A	•	S	•	E
•	S	•	E	•	C	•	E	•	S	•	S	•	E
•	E	•	S	•	S	•	E	•	S	•	E	•	S
•	C	•	U	•	I	•	R	•	B	•	I	•	T
•	A	•	S	•	S	•	O	•	R	•	T	•	E
•	M	•	A	•	R	•	I	•	V	•	E	•	R
•	G	•	I	•	T	•	E	•	S	•	T	•	E
•	A	•	S	•	S	•	I	•	T	•	E	•	S

GRAND TOUR NATIONAL CYCLISME DE DIDOUCHE MOURAD (CONSTANTINE) : Nassim Saâdi remporte le 15^e tournoi

Le coureur Nassim Saâdi du club Sovac a remporté la 3^{ème} et ultime étape du 15^{ème} Grand tour national cyclisme chahid Didouche Mourad, clôturé samedi dans la commune éponyme dans la wilaya de Constantine.

Selon le directeur technique de la ligue de wilaya spécialisée, Zohir Grine, l'ultime étape du tour organisé par l'APC de Didouche Mourad, la Fédération algérienne de cyclisme et la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) s'est déroulée sur 142 Km sur une boucle débutant et se terminant au centre-ville de Didouche Mourad en passant par Azzaba, Oued El Athmania (dans la wilaya de Mila), Ain Semara et Constantine.

Pas moins de 64 cyclistes représentant 12 équipes de plusieurs wilayas ont participé à ce meeting de la petite reine dont les trois étapes dans la catégorie des séniors ont été dominées par les sociétaires du club Sovac, Nassim Saïdi, Islam Mansouri et Hamza Mansouri qui se sont adjugés respectivement la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} places.

En juniors, Seddik Benguenif du GS pétroliers est monté sur la première marche du podium suivi de Nassim Hadj Bouzid d'El Achour (Alger) en seconde position et de Hamza Amari du CR Cheraga en troisième position.

Les vainqueurs de chaque étape ont reçu des primes allant de 5.000 à 15.000 DA, selon la même source.

Ce Grand tour national de trois jours a coïncidé avec la célébration du 64^{ème} anniversaire de la mort du chahid Didouche Mourad.

VOLLEY - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (MESSIEURS) : Le GS Pétroliers dans le groupe D

Le GS Pétroliers évoluera dans le groupe D lors du Championnat arabe des clubs (messieurs), prévu en Tunisie du 12 au 24 février, selon le tirage au sort effectué samedi soir à Manama (Bahreïn), siège de l'Union arabe de volley-ball.

Le représentant algérien disputera la phase de poules en compagnie d'Al-Itihad (Arabie Saoudite), d'Al-Ahly (Bahreïn), de Gaz Sud (Irak), de Chabab Djabalia (Palestine) et du Souhili (Libye).

Le GSP entamera la compétition face au Ahly, avant d'affronter Souhili puis Gaz Sud, Chabab Djabalia et Al-Itihad.

Quatre groupes ont été tirés pour la phase de poules : trois sont composés de cinq équipes chacun et le quatrième compte six formations.

Composition des groupes:

Groupe A: Al-Rayyan (Qatar), Khabil (Yémen), Ahly Benghazi (Libye), Senjel (Palestine), CS Sfaxien (Tunisie).

Groupe B: Al-Hilal (Arabie Saoudite), Oued Moussa (Jordanie), Police (Qatar), Al-Méknassi (Maroc), Essalam (Oman).

Groupe C: Choâla (Yémen), Sihar (Oman), Speed-ball (Liban), Al-Koweït (Koweït), Espérance de Tunis (Tunisie).

Groupe D: Al-Itihad (Arabie Saoudite), Al-Ahly (Bahreïn), GS Pétroliers (Algérie), Gaz Sud (Irak), Chabab Djabalia (Palestine), Souhili (Libye).

APS

BILLARD / OPEN NATIONAL DU JEU DE LA 9 À ORAN : Benlama de Sétif sacré

Le billardiste de Sétif, Benlama Nassim, a remporté l'Open national du jeu de la 9, clôturé samedi soir à la salle spécialisée "Trait d'union" d'Oran, après trois jours de compétition.

Le vainqueur de ce premier Open s'est imposé, en finale, devant Mesrati Youcef d'Alger sur le score de 9 à 2. Les épreuves de cette compétition nationale se sont déroulées sur quatre tables, dans une ambiance très conviviale et devant un public nombreux.

Le directeur de la compétition, Rachid Affou, s'est félicité du niveau d'organisation de ce tournoi, marqué par le respect de toutes les normes internationales édictées par la Fédération internationale de billard et de snooker (IBSF) et par un niveau technique "acceptable". Cette manifestation sportive, organisée par l'association sportive "Kewkab Courbet" de raffle et billard, en collaboration avec la Fédération algérienne de raffle et billard (FARB), a enregistré la participation d'une trentaine parmi les meilleurs joueurs seniors, issus de 10 ligues de wilaya du pays.



OUARGLA : Plus de 800 athlètes attendus au 8^e semi-marathon national des Oasis

Plus de 800 participants (hommes et dames) sont attendus à la 8^{ème} édition du semi-marathon national des Oasis qu'accueillera la wilaya d'Ouargla le 16 février prochain, ont affirmé des organisateurs de cette manifestation sportive. Cette forte participation de coureurs, représentant plusieurs clubs des quatre coins du pays, est attendue pour ce rendez-vous sportif ouvert à

différentes catégories d'âge (18-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans et plus de 60 ans), a indiqué à l'APS le président de la Ligue d'athlétisme de la wilaya d'Ouargla, Yahia Makhloufi. Retenu dans le cadre de l'actuelle saison sportive (2018-2019), ce semi-marathon national se déroulera sur une distance de 18 kilomètres, de la commune de Hassi-Benabdallah à celle de Sidi Khouiled, a-t-

il précisé. Des moyens logistiques importants ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement et la réussite de ce semi-marathon national des Oasis, organisé conjointement par la Ligue d'athlétisme et la Fédération algérienne de la discipline, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Ouargla, selon la même source.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS «EN SALLE» DES U23 : Slimane Moula remporte l'or sur 400m

L'Algérien Slimane Moula a remporté la finale du 400m des Championnats méditerranéens des moins de 23 ans «en salle», disputée samedi à Miramas (France). Moula avec un

chrono de (48»03) a devancé le Portugais Joao Coelho (48»15) et le Français Fabrisio Saïdy (48»43). Un autre algérien s'est distingué lors de cette compétition, à savoir, Amine Bou-

nani en décrochant la médaille de bronze du 60m haies avec un temps de (7»95). Bouanani a été devancé par deux Français: Just Kwau-Mathey (7»90) et Romain Lecoeur (7»91). Les

deux autres algériens engagés dans cette compétition, Oussama Cherrad (800m) et Abderazak Khellil (1500m), n'ont pas réussi à se hisser en finale de leur spécialités.

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS U23 EN SALLE: La fédération satisfaite de la participation algérienne

Le Directeur des équipes nationales (DEN), Abdelkrim Sadou, s'est félicité des performances réalisées par l'athlétisme algérien lors des championnats méditerranéens des U23, disputés samedi à Miramas (France) où le sprinteur Slimane Moula a remporté le 400m et Amine Bouanani a pris la médaille de bronze sur le 60m haies.

Félicitant les deux athlètes qui ont "honorablement représenté les couleurs nationales dans cette compétition", le DEN à la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a indiqué que Slimane Moula, "en remportant cette médaille d'or, confirme qu'il reste une valeur certaine de notre athlétisme et ira loin avec une prise en charge et un suivi adéquat".

"Il ne s'est pas posé de question, et comme lors de la série qu'il avait remportée, il s'est dès le départ porté en tête pour imposer sa cadence après 200 m de course (...) Moula n'a rien lâché

dans cette épreuve qui constitue sa première sortie en salle où il faut une certaine expérience pour surpasser les difficultés de l'inclinaison et autres", a-t-il ajouté au site de la FAA.

Moula s'est imposé en 48.03 devant le Portugais Joao Coelho en 48.15 et le Français Saïdy Fabrisio (48.43).

Concernant Amine Bouanani qui a pris le bronze sur le 60m haies en signant 7.95, derrière les Français Kwau-Mathey Just (7.90) et Romain Lecoeur (7.91), le Directeur des équipes nationales a estimé que l'athlète a réalisé "une belle course qui a été un peu courte pour lui car sur un 110m haies il aurait facilement gagné".

"L'épreuve a été très disputée et notre athlète s'est bien +bagarré+ même s'il a trébuché sur la première haie, avant de se ressaisir", a dit Sadou qui a relevé l'esprit de "combativité" chez Moula et Bouanani. Le chrono réalisé par Bouanani (7.95 sur le 60m haies) est la 4^e

meilleure performance algérienne de tous les temps, selon le Directeur de l'organisation sportive de la FAA, Mourad Abdenou, qui a fait savoir que le chrono de Moula est parmi les dix meilleures performances algériennes de tous les temps. Par ailleurs, le président de la FAA, Abdelhakim Dib, a regretté l'absence d'Oussama Cherrad sur le 800 m. "La veille du départ, on a été surpris de recevoir une correspondance de l'entraîneur de l'athlète dont laquelle il annonce la non-participation de son athlète pour des raisons +personnelles+", a-t-il déclaré, ajoutant que "l'entraîneur Brahim Chettah sera convoqué par la FAA pour expliquer l'absence de son athlète".

Au classement général de la compétition, l'Algérie a pris la 5^e place avec 1 or et 1 bronze, derrière le quatuor France (6 or, 6 argent, 8 bronze), l'Espagne (4, 2, 2), la Grèce (3, 0, 1) et le Portugal (1, 1, 0).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2E JOURNÉE): Le CSC écrase le TP Mazembe (3-0)

Le CS Constantine s'est offert samedi soir les trois points de la victoire contre les Congolais de TP Mazembe par un score sans appel de 3 buts à 0, lors de la 2e journée (Groupe C) de la Ligue des Champions d'Afrique, tenu au stade Chahid Hamlaoui à Constantine.

La première sortie du champion d'Algérie en titre dans son ancre du stade du Chahid Hamlaoui dans la plus prestigieuse des compétitions africaines, est venue confirmer l'état d'esprit régnant au sein de cette équipe du CSC qui semble marcher sur l'eau depuis l'arrivée aux commandes de Denis Lavagne.

Dès l'entame de la rencontre, les vingt-deux acteurs manifestent un engagement physique bien visible. Et il a fallu attendre la 28e minute de jeu pour voir le premier tir cadré signé Djabout après un échange avec Belamri. Le ton était donné et Belkheir, au top de sa forme, tente à la 33e minute un deuxième tir cadré.

La sortie pour blessure à la 21e minute de l'attaquant Abid qui a pesé sur la défense adverse par ses mouvements incessants et surtout sa capacité à servir de point d'ancrage pour ses coéquipiers, remplacé par Belkacemi, a contraint le technicien français à revoir son plan de jeu initial. Le TP Mazembe, une équipe congolaise coriace tentait de renverser la vapeur et le tir à la 40e minute du redoutable Mputu qui a frolé le menton droit de Rahmani était la seule occasion à signaler pour les congolais.

La reprise était menée tambour battant. Dès la 51e, Hocine Benayada ouvre le score, son centre tir terminait dans le petit filet pour libérer son équipe et les 50.000 supporters au stade Hamlaoui, où le mercure était tombé jusqu'à 3 degrés.

Le match s'est enflammé dès cet instant-là, Ochaya seul devant les buts du CSC, rate la balle d'égalisation sur corner (63'), le tournant du match puisque deux minutes plus tard Zaâfani aggravera la marque en décochant un tir en pivot après une balle mal repoussée par la défense congolaise. Le jeu continuera de plus belle et Lamri scellera le score à la 80' au terme d'un joli mouvement collectif, initié coté gauche par Benchirifa et Belkheir. Seul leader de son groupe avec 6 points au compteur, le CSC se rendra dans dix jours en Egypte, où il devra affronter le SC Ismaili (0 pts), dans un match qui

s'annonce d'ores et déjà explosif puisque la formation égyptienne devra impérativement gagner pour se relancer dans cette compétition.



Résultats complets

Résultats complets des matchs la 2e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputés vendredi et samedi :

Vendredi 18 janvier :

Groupe B :

Orlando Pirates (Afrique du Sud) - Horoya

AC (Guinée) 3-0

ES Tunis (Tunisie) - FC Platinum (Zimbabwe) 2-0

Groupe C :

Al-Ismaïly (Egypte) - Club Africain (Tunisie)

1-2

match arrêté à la 84e minute pour jet de pierres

Groupe D :

JS Saoura (Algérie) - Al-Ahly du Caire

(Egypte) 1-1

Samedi 19 janvier :

Groupe A :

ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - Lobi Stars

(Nigeria) 1-0

Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) -

WA Casablanca (Maroc) 2 - 1

Groupe C :

CS Constantine (Algérie) - TP Mazembe

(RD Congo) 3 - 0

Groupe D :

AS Vita Club (RD Congo) - Simba SC (Tanzanie) 5-0.

PHASE DE POULE- CSC 3- TP MAZEMBE 0): Déclarations des entraîneurs

Déclarations de Denis Lavagne et Pamphile Mihayo Kazembe, respectivement coach du CS Constantine et du TP Mazembe, recueillies par l'APS à l'issue du match CS Constantine- TP Mazembe(3-0), disputé samedi soir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, pour le compte de la 2e journée du groupe C de la Ligue des champions d'Afrique de football:

Denis Lavagne: "Nous avons assisté à un beau match de football entre deux belles équipes. Le CSC a dominé le match de bout en bout et n'a pas laissé le TP Mazembe s'exprimer. La victoire est amplement méritée. On a produit une excellente deuxième mi-temps avec du jeu de l'engagement physique mais surtout de très beaux buts. C'est le meilleur démarrage possible en cette ligue des champions, après rien n'est encore fait dans ce groupe, il faudra être très vigilant lors du prochain déplacement en Egypte et surtout garder notre humilité".

Pamphile Mihayo Kazembe: "Aujourd'hui mon équipe était tout bonnement méconnaissable, on a été passif et on a trop regardé l'équipe adverse jouer. Le CSC a mis le pied sur le ballon et a été meilleur dans tous les compartiments de jeu, ce n'est qu'après avoir encaissé le premier but qu'on a commencé à développer notre football mais malheureusement c'était trop tard. Je félicite le CSC pour sa prestation de ce soir d'autant plus que ça fait longtemps qu'on n'avait plus perdu sur un score pareil".

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/8ES DE FINALE) : ESS-USMA et NAHD-MCA éclipsent tout

ES Sétif - USM Alger et NA Hussein-Dey - MC Alger constituent les chocs des 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie de football, prévus à partir d'aujourd'hui, alors que les deux cendrillons, le CR Bouguirat et le MB Rouissat tenteront de créer l'exploit et déjouer tous les pronostics.

Le stade 8-Mai-1945 de Sétif sera le théâtre d'une affiche qui s'annonce équilibrée et ouverte à tous les pronostics entre deux spécialistes de l'épreuve. L'Entente et l'USMA détiennent en effet en compagnie du MCA le record de trophées avec 8 coupes chacun. L'ESS aborde ce rendez-vous au moment où il traverse une mauvaise passe, alignant quatre défaites de rang en championnat, dont la dernière vendredi à Alger face au Paradou AC (1-0). L'Entente est appelée à puiser dans ses ressources pour venir à bout de l'USMA, actuel leader du championnat, qui a l'habitude de réaliser de belles prestations dans les hauts-plateaux. L'autre attraction de ces 1/8 de finale mettra aux prises le NAHD au MCA,

dans un remake de la finale de 2016 remportée par le «Doyen» (1-0). Les «Sang et Or» auront l'avantage de jouer à domicile dans leur ancre du 20-Août-1955 face au MCA qui reste sur un match nul dans le derby face au CR Belouizdad (1-1). Le Mouloudia, dont le jeu produit est de plus en plus contesté par ses supporters, devra faire face à une solide formation du NAHD dont le secteur défensif reste le maillon fort. L'USM El-Harrach, qui a quitté vendredi pour la première fois de la saison la zone de relégation de la Ligue 2, affrontera le Paradou AC dans un autre derby de la capitale qui s'annonce indécis, même si les «Académiciens» partiront légèrement favoris face à un adversaire qui a l'esprit au maintien. Une autre rencontre opposera deux pensionnaires des deux ligues professionnelles, en l'occurrence USM Annaba - CABB Arréridj, alors que la lanterne rouge de la Ligue 1, le CR Belouizdad, accueillera le SA Mohammadia (division nationale amateur) dans un match piège pour le détenteur de la Coupe d'Al-



gérie 2017. Les deux cendrillons de l'épreuve, sociétaires de la division inter-régions, à savoir le MB Rouissat et le CR Bouguirat, auront à cœur de créer la sensation face respectivement au CS Constantine, qui carbure à plein régime et à la JSM Béjaïa. Enfin, le MC Oran, dont

le dernier trophée remonte à 1996, recevra le NC Magra, l'une des révélations de la Ligue 2. Les «Hamraoua» devront sortir le grand jeu pour éliminer une équipe qui n'aura rien à perdre mais tout à gagner.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (16ES DE FINALE BIS/RETOUR): NAHD-Ahli Benghazi décalé à 19h00 (club)

La rencontre NA Hussein Dey-Ahli Benghazi (Libye), prévue hier au stade 5-Juillet (Alger) pour le compte des 16es de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, a été décalée à 19h00 au lieu de 17h45, a-t-on appris du club algérois.

Cette décision a été prise par la Confédération africaine, «sans avancer les motifs». Initialement prévue pour samedi à 17h45, cette rencontre a été décalée à dimanche suite à la grève générale observée en Tunisie, ce qui a empêché le Ahli Benghazi de rallier Alger à partir de Tunis, où il s'est préparé en raison de la situation sécuritaire prévalant en Libye. Lors du match aller disputé il y a une semaine à Tunis, le NAHD s'était incliné (1-0) sur un but inscrit dans le temps additionnel. Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E JOURNÉE/ GR: D): L'AS Vita domine Simba SC 5-0

La formation congolaise de l'AS Vita Club a écrasé le club tanzanien de Simba SC sur le score de 5-0, mi-temps (3-0) en match comptant pour la deuxième journée du groupe D de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football disputé samedi au stade des Martyrs à Kinshasa.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Makusu (14, 75), Bompunga (20), Ngoma (45-5), Kupa (71), pour l'AS Vita Club. A la faveur de ce large succès, l'AS Vita Club rejoint son adversaire du jour à la deuxième place avec 3 points mais avec une meilleure différence de but (+3) contre (-3) pour les Tanzaniens. Les Egyptiens d'Al Ahly sont en tête du groupe (4 pts) après leur match nul contre la JS Saoura (1-1) vendredi soir au stade du 20 août à Bechar. Les Algériens sont derniers du groupe D avec un seul point. Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 2 MOBILIS (18E) : Le WA Tlemcen retrouve le podium, l'ASO Chlef trébuche à Kouba

Le WA Tlemcen s'est hissé sur la troisième marche du podium du Championnat de Ligue 2 de football, en s'imposant samedi face au MC Saïda (3-0) pour le compte de la 18e journée, alors que l'ASO Chlef a préservé son fauteuil de leader, malgré sa défaite face au RC Kouba (1-3).

Le WAT distancé lors des dernières journées, a retrouvé sa place sur le podium à égalité avec le MC El Eulma (31 pts), à deux unités du leader l'ASO Chlef (33 pts), alors que le NC Magra occupe la deuxième place avec 32 points.

L'ASO Chlef qui avait l'occasion de creuser l'écart en tête du classement, a été surpris par la valeureuse équipe du RC Kouba qui lutte pour le maintien en Ligue 2.

Cette victoire permet aux Koubéens d'entretenir l'espoir de quitter la zone rouge.

Les deux autres matchs de la 18e journée, disputés ce samedi, ont enregistré les victoires à domicile d'Amel Boussaâda devant l'US Biskra (2-0) et du RC Relizane devant le JSM Skikda (1-0).

A la faveur de ces victoires, le RC Relizane (30 pts) remonte à la 5e place, alors que l'Amel Boussaâda se maintient dans le ventre mou du classement en occupant le 8e rang avec 24 points, devant le JSM Skikda 11e avec 22 points.

Vendredi, l'USM El Harrach auteur d'une précieuse victoire en déplacement face au MC El Eulma (2-1), est sortie de la zone de relégation, alors que le MC El Eulma et le NC Magra ont raté l'occasion de prendre le fauteuil de leader.

Le MC El Eulma, qui a enregistré une deuxième défaite de suite après celle de la semaine dernière contre la JSM Skikda, reste sur la 3e place du podium, alors que le NC Magra a préservé sa deuxième place avec 32 points, en allant ramener le match nul en déplacement (1-1) contre l'ES Mostaganem.

De son côté, la JSM Béjaïa qui a enchaîné une deuxième victoire consécutive en allant s'imposer devant l'ASM Oran (2-1) remonte à la 8e place à égalité avec l'ES Mostaganem et l'Amel Boussaâda. La dernière rencontre disputée vendredi a vu l'USM Annaba s'imposer devant l'USM Blida (1-0). Avec cette nouvelle défaite la 11e défaite, les Blidéens filent tout droit vers la relégation.

Résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue des rencontres de la 18e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, disputées vendredi et samedi :

Vendredi :

ASM Oran - JSM Béjaïa	1-2
USM Annaba - USM Blida	1-0
ES Mostaganem - NC Magra	1-1
MC El-Eulma - USM El-Harrach	1-2

Samedi :

Amel Boussaâda - US Biskra	2-0
RC Relizane - JSM Skikda	1-0
RC Kouba - ASO Chlef	3-1
WA Tlemcen - MC Saïda	3-0

Classement :	Pts	J
1). ASO Chlef	33	18
2). NC Magra	32	18
3). MC El Eulma	31	18
→). WA Tlemcen	31	18
5). RC Relizane	30	18
6). US Biskra	28	18
7). USM Annaba	27	18
8). ES Mostaganem	24	18
→). JSM Béjaïa	24	18
→). Amel Boussaâda	24	18
11). JSM Skikda	22	18
12). MC Saïda	19	18
13). USM Harrach	17	18
14). ASM Oran	16	18
15). RC Kouba	15	18
16). USM Blida	9	18

1 8 .
APS

LIGUE 1 (18E JOURNÉE): La JSK enfonce l'USMBA et met la pression sur l'USMA

La JS Kabylie victorieuse à Bel-Abbes sur le score de (2-0), n'a plus que deux longueurs de retard sur l'USM Alger, lors du 3e acte de la 18e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée jeudi et qui ne prendra fin que le 1er mars prochain entre la JS Saoura et le CS Constantine.



Résultats:

Samedi:

AS Ain M'lila - Olympique Médéao
0
USM Bel-Abbes - JS Kabylie 0-2

Déjà joué:

Jeudi :

MC Alger - CR Belouizdad 1-1

Vendredi:

CABB Arreridj - USM Alger 1-1

MO Béjaïa - MC Oran 0-3

Paradou AC - ES Sétif 1-0

Mardi 29 janvier :

Alger (20-Août) : NA Hussein-Dey -

DRB Tadjenanet (15h00)

Vendredi 1er mars :

Béchar : JS Saoura - CS Constantine (17h45)

Classement

Classement	Pts	J
1). USM Alger	37	18
2). JS Kabylie	35	18
3). MC Alger	28	18
4). CS Constantine	25	17
5). ES Sétif	24	17
→). Paradou AC	24	18
7). JS Saoura	23	16
→). NA Hussein-Dey	23	17
9). O. Médéa	22	18
10). MC Oran	21	17
11). AS Ain M'lila	19	17
→). MO Béjaïa	19	18
→). CABB Arreridj	19	18
14). USM Bel-Abbes	18	18
15). DRB Tadjenanet	17	17
16). CR Belouizdad	13	18

NDLR : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

Ce samedi, les «Canaris» ont bien tiré profit du semi-échec concédé la veille, par l'USM Alger face au CABB Arreridj (1-1), en s'imposant avec l'art et la manière devant les Belabbesiens impuissants, grâce à Hamroun (44e) et Belgherbi (67e). Cette défaite met les vainqueurs de la Coupe d'Algérie-2018, dans une situation fort embarrassante en étant actuellement «relégable». L'autre match de samedi, s'est terminé sans vainqueur et sans but, entre l'AS Ain M'lila et l'O.Médéa.

Les M'lisils qui jouaient à cette occasion leur premier match dans leur nouveau stade à Ain M'lila, après avoir reçu lors de la phase aller, ses adversaires à Batna, regrettent amèrement ce faux-pas qui les place à proximité de la zone de turbulence, mais qui satisfait pleinement l'OM, toujours aussi efficace loin de ses bases. Cette 18e journée a débuté jeudi soir avec le derby algérois, MC Alger-CR Belouizdad (1-1) qui a finalement déçu leurs supporters respectifs.

Les clubs aux objectifs diamétralement opposés, avaient besoin de la victoire. Le Doyen (3e) pour se rapprocher du duo de tête, l'USMA et la JSK, alors que le CRB avait un besoin urgent de points pour quitter la zone de turbulence. Le 2e acte (vendredi) a été marqué par l'exploit du Mou-

loudia d'Oran qui a damé le pion à son homologue de Béjaïa, humilié chez lui sur le score sans appel (0-3).

Deux buts en 1re période signés, Nadjji et Mohammedi, et un 3e contre son camp de Ali-Guechi ont remis en selle les «Hamraouas» tout en plongeant dans le doute les «Crabes» et leur coach Madoui Khiereddine, désormais sur la corde raide. L'ES Sétif qui traverse actuellement une crise interne, continue de manger son pain noir en enregistrant à Alger, sa 4e défaite de rang, cette fois-ci devant le Paradou AC (1-0) sur une réalisation du buteur-maison, Zakaria Naidji (76e) qui met les Sétifiens dans une situation très embarrassante à la veille de leur match des 8e de finale de la Coupe d'Algérie, prévu mardi prochain à Sétif, contre l'USM Alger, avec la quelle, et aussi le MC Alger, elle détient le record de victoires en Coupe (8).

Ce succès ô combien précieux, place les Pacistes à la hauteur des Sétifiens (5e - 24 points). Deux actes restent de cette 18e journée: d'abord le 29 janvier à Alger entre le (NA Hussein-Dey et DRB Tadjenanet), et enfin le 1er mars à Béchar entre la JS Saoura et le CS Constantine, engagés en phase de poules de la Ligue des champions.

ITALIE:

Higuain absent contre le Genoa, toujours plus proche de Chelsea

L'attaquant Gonzalo Higuain ne figure pas dans la liste des joueurs convoqués pour le match que disputera l'AC Milan aujourd'hui sur le terrain du Genoa, alors que la possibilité d'un transfert de l'Argentin à Chelsea semble de plus en plus forte.

Gennaro Gattuso a convoqué 23 joueurs pour ce match de la 20e journée de Serie A. Higuain n'y fi-

gure pas et le Milan n'a pour l'instant donné aucune explication quant à cette absence. Lors de la Supercoupe d'Italie perdue mercredi par Milan face à la Juventus Turin, Higuain n'était déjà que remplaçant. Il avait joué les 20 dernières minutes et avait semblé très nerveux. L'ancien attaquant du Real Madrid et de Naples, âgé de 31 ans, vit une saison diffi-

cile à Milan, où il est prêt par la Juventus et depuis plusieurs semaines, les médias sportifs italiens évoquent un intérêt de Chelsea à son égard.

L'entraîneur des Blues Maurizio Sarri a dirigé Higuain à Naples lors de la saison 2015/16, quand l'Argentin a établi le record historique de buts en une saison de Serie A (36 buts). Le prêt de Higuain à Milan

est payant, à hauteur de 18 millions pour la saison en cours, et accompagné d'une option d'achat de 36 millions d'euros. Pour qu'il puisse partir à Chelsea, la Juventus doit donc obtenir une importante compensation financière, alors que le Milan doit lui trouver un remplaçant, qui pourrait être Krzysztof Piatek, l'avant-centre polonais du Genoa.

CHELSEA : UNE OFFRE POUR COUTINHO ?

Alors que l'attaquant espagnol Alvaro Morata aurait trouvé un accord avec l'Atlético Madrid, Chelsea révérait de faire signer Coutinho dès cet hiver. A en croire les informations du Sunday Express, les Blues tenteraient de négocier l'arrivée du Brésilien. Chelsea préparerait actuellement une offre d'environ 110 millions d'euros pour convaincre le Barça de lâcher l'ancien joueur de Liverpool, acheté 140 millions il y a seulement un an. On peine à croire que cette proposition sera suffisante aux yeux des dirigeants du club blaugrana même si Coutinho n'est pas forcément incontournable cette saison (10 titularisations en Liga en 2018-19).

Mohamed Salah, son nouveau record incroyable !

Mohamed Salah et Liverpool ont eu chaud ce samedi après-midi mais les Reds se sont finalement imposés face à Crystal Palace (4-3). Et l'Egyptien, auteur d'un doublé, a battu un nouveau record en Premier League.

Mohamed Salah est en train de devenir une Légende du côté de Liverpool. Les Reds occupent toujours la première place du classement en Premier League et l'international égyptien y est pour beaucoup.

Grâce à son trio offensif Mohamed Salah - Roberto Firmino - Sadio Mané, Liverpool est bien armé pour jouer le titre face à l'ogre Manchester City de Pep Guardiola. Ce samedi après-midi, les hommes de Jürgen Klopp sont finalement venus à bout d'une valeureuse équipe de Crystal Palace (4-3) et le Pharaon a inscrit un doublé dans cette rencontre. Un doublé qui lui permet d'atteindre la barre des 50 buts marqués en Premier League. Et cela en seulement 72 matchs ! Et oui, ça force le respect. Un nouveau record incroyable pour Mohamed Salah qui intègre donc le cercle des joueurs ayant franchi la barre des 50 buts en Premier League comme Alan Shearer, Andy Cole, Ruud van Nistelrooy, Thierry Henry, Kevin Phillips, Sergio Agüero ou encore Fernando Torres.

Chapeau bas l'artiste !

HAZARD AU REAL L'ÉTÉ PROCHAIN ?

Selon Marca, Eden Hazard devrait quitter Chelsea et se rapprocher de plus en plus d'un transfert au Real Madrid l'été prochain. Le Belge ne devrait pas prolonger son contrat, qui court jusqu'en juin 2020, avec le club londonien. Le quotidien espagnol ajoute que le Real serait disposé à payer les 100 millions d'euros demandés par Chelsea.



FELLAINI BIENTÔT EN LIGUE 1 ?

Marouane Fellaini n'a été titularisé qu'à six reprises avec Manchester United depuis le début de la saison en Premier League. Le milieu de terrain international belge (86 sélections / 18 buts) serait d'ailleurs dans le viseur d'un club de Ligue 1 : l'AS Monaco. Marouane Fellaini (31 ans) est plus que jamais sur le départ lors de ce Mercato hivernal du côté de Manchester United. En effet, à en croire les informations de RMC Sport, le natif de Bruxelles aurait même été contacté par l'AS Monaco, via son entraîneur Thierry Henry qui le connaît bien puisqu'il a eu sous ses ordres avec la sélection nationale belge lors du dernier Mondial.

Le club de la Principauté, qui vient de recruter une autre star de Premier League avec l'international espagnol Cesc Fabregas (Chelsea), possède déjà deux internationaux belges dans son effectif : Nacer Chadli et Youri Tielemans. L'AS Monaco aurait même trouvé un accord avec Michy Batshuayi mais la transaction semblerait avoir pris du plomb dans l'aile ces derniers jours.

Cependant, la concurrence sera rude pour l'AS Monaco puisque deux clubs chinois, Everton ou encore le Milan AC se seraient clairement positionnés sur le dossier Fellaini.

LA VENUE DE HIGUAIN OFFICIAISÉE LUNDI ?

Chelsea pourrait officialiser ce lundi l'arrivée de Gonzalo Higuain, l'attaquant argentin de la Juventus Turin. Selon le Daily Mirror, le footballeur prêté à l'AC Milan l'été dernier devrait débarquer à Londres dans les prochaines 48 heures, en vue de sa visite médicale et de son engagement avec les Blues. Le canonier de 31 ans doit être prêté jusqu'en fin de saison au club anglais, assorti d'une option pour une année supplémentaire.

MORATA VERS L'ATLÉTICO MADRID

L'arrivée d'Alvaro Morata à l'Atlético de Madrid n'est plus qu'une question de temps et devrait être réglée dans les prochains jours selon AS. L'attaquant espagnol et le club madrilène ont trouvé un accord. L'Atlético discute maintenant avec Chelsea sur les conditions de la cession du joueur. Les Colchoneros envisagent un transfert différé c'est à dire un prêt avec option d'achat obligatoire l'été prochain. L'option d'achat serait fixée à 60 millions d'euros.



BMS

Des averses de pluie sur le Centre et l'Ouest du pays

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses affecteront les wilayas de l'ouest et du centre du pays du dimanche jusqu'au lundi, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie.

Les pluies toucheront les wilayas de Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Relizane et les parties Nord de Tiaret et de Tissemsilt, a précisé la même source. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité de ce bulletin qui s'étale de dimanche au lundi à 9h00, a ajouté la même source.

Ce bulletin concerne également les wilayas de Chlef, Tipaza, Aïn Defla, Médéa, Alger, Blida, Bouira, Boumerdes et Tizi-Ouzou, a relevé la même source, ajoutant que les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 40 mm durant la validité de ce BMS qui s'étale du dimanche à 18h00 au lundi de la même heure.

SANTÉ

Le ministère de la Santé rappelle la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a rappelé dans un communiqué rendu public hier la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole, soulignant à cet effet la disponibilité du vaccin au niveau de toutes les structures de santé.

Le ministère «insiste sur la nécessité de vacciner les enfants contre la rougeole conformément au calendrier national de vaccination, la 1ère prise de ROR à l'âge de 11 mois et la 2ème prise à l'âge de 18 mois», précise la même source, rappelant «la disponibilité du vaccin au niveau de toutes les structures de santé».

Soulignant que «toutes les mesures pour palier à l'apparition de ces cas sporadiques ont été prises dans le cadre du plan national de surveillance de la rougeole», le ministère de la Santé a mis en garde contre la rougeole qui «peut entraîner de graves complications pouvant entraîner le décès chez les enfants non vaccinés et les adultes». Il a, en outre, expliqué que



«seule la vaccination peut arrêter la transmission de cette maladie qui reste la plus contagieuse parmi les infections du nourrisson et du jeune enfant», relevant que pour ce faire, «il faut atteindre un taux de couverture vaccinale d'au moins 95% chez les nourrissons par deux doses de vaccin ROR».

En ce sens, le ministère a relevé que «des cas sporadiques de rougeole sont toujours no-

tifiés dans certaines wilayas, touchant notamment des nourrissons âgés de moins d'un an non encore éligibles à la vaccination», précisant que «ces nourrissons ont été contaminés dans leur entourage du fait de l'absence ou de l'insuffisance de couverture vaccinale suffisante pour contrôler la maladie». Le ministère a ainsi rappelé les parents que «vacciner son enfant, c'est le protéger et protéger les autres».

Algérie-EAU
L'ambassadeur émirati appelle à hisser la coopération parlementaire algéro-émirat

L'ambassadeur des Emirats arabes unis à Alger, Youcef Saïf Khamis Subaa Al Ali a appelé, hier, à hisser la coopération bilatérale algéro-émirat, particulièrement sur le plan parlementaire. Lors de la cérémonie d'installation du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Emirats arabes Unis, l'ambassadeur émirati a salué le niveau «exceptionnel» des relations de coopération et de concertation qu'entretiennent les deux pays, réitérant son appel à hisser la coopération bilatérale, particulièrement sur le plan parlementaire», a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). «Les Emirats Arabes Unis et l'Algérie se soutiennent mutuellement, notamment dans le cadre des défis que doit relever la Nation arabe», a-t-il affirmé. De son côté, le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale établie à l'étranger, Abdelhamid Si Afif qui a présidé la cérémonie d'installation de cette commission bilatérale a salué les

relations historiques «solides» qui lient les deux pays à tous les niveaux, soulignant que l'Algérie et les Emirats Arabes Unis veillent sans cesse, sous l'égide des dirigeants des deux pays à diriger le rang arabe et à consolider l'action commune au mieux des intérêts des peuples de la région».

L'APN veille à «booster» les relations avec le Conseil national fédéral des Emirats Arabes Unies, a souligné M. Si Afif, rappelant le rôle de la diplomatie parlementaire dans «le raffermissement des relations de coopération et la consolidation des liens de fraternité à travers la dynamisation de la dimension parlementaire dans le processus de coopération, étant l'objectif escompté de l'installation du groupe d'amitié algéro-émirati».

Dans ce contexte, le député Etelli Madhi qui assure la présidence du groupe d'amitié a exprimé la disposition des députés qui travailleront dans le cadre de ce mécanisme à adhérer aux efforts de coopération suivant la volonté politique des dirigeants des deux pays, conclut le communiqué.

SELON LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Une carte Chiffa permettant aux personnes handicapées d'acquérir leurs appareillages

Les personnes handicapées pourront, à l'avenir, acquérir leurs appareillages grâce à une carte Chiffa spécialement dédiée à cet effet, a annoncé hier à Alger la présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Atika El-Mameri.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, Mme El-Mameri a fait part d'un projet consistant à doter les personnes handicapées d'une carte Chiffa dédiée spécialement à l'acquisition de l'appareillage et des accessoires indispensables grâce à un «accord de principe» donné en ce sens par la Caisse nationale des Assurances sociales



(CNAS). «C'est un acquis important pour les personnes handicapées, dans la mesure où il leur évitera les lourdes démarches entreprises jusque-là pour l'acquisition de ces appareillages», s'est-elle réjouie, relevant la disponibilité de la CNAS à

répondre aux attentes de cette frange de la population. Pour la même raison, cette carte spécifique permettra de «diversifier l'offre et améliorer la qualité des prestations fournies aux personnes handicapées», d'autant plus, a-t-elle pré-

cisé, que la majorité de ces prestations sont actuellement assurée par l'Office nationale d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH).

Rappelant les «multiples difficultés» auxquelles sont confrontés les personnes handicapées, en raison notamment de «certaines mentalités figées au sein de notre société», la présidente de la FNPH a souligné la nécessité d'œuvrer pour que les personnes aux besoins spécifiques puissent disposer de «tous leurs droits au même titre que les autres catégories de la société».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Dix chargeurs et une quantité de munitions saisis à Jijel



Un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a saisi samedi lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Jijel un fusil de type MAT-49, un pistolet automatique, dix chargeurs et une quantité de munitions de différents calibres, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a saisi, le 19 janvier 2019 lors d'une opération de fouille et de recherche menée à

Jijel/5eRM, un fusil de type MAT-49, un pistolet automatique, dix (10) chargeurs, une quantité de munitions s'élevant à cent (100) balles de différents calibres ainsi que d'autres objets», a précisé la même source. Par ailleurs, un détachement combiné de l'ANP a intercepté, à Biskra/4eRM, un contrebandier à bord d'un camion chargé de 73,4 quintaux de feuilles de tabac, tandis que vingt immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à In Guezam/6eRM et Tlemcen/2eRM, a ajouté la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ :

170 affaires résolues en décembre 2018 grâce au système AFIS (Sûreté nationale)

Les services de police judiciaire de la Sûreté nationale ont traité, durant le mois de décembre dernier, 170 affaires criminelles liées aux atteintes aux personnes et aux biens et ont réussi à identifier les auteurs présumés grâce au système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS), selon un bilan rendu public hier par les services de la Sûreté nationale.

A ce titre, l'exploitation par les sta-

tions principales d'identité judiciaire a permis de «résoudre plusieurs affaires liées aux faux et usage de faux, vols et homicide, trafic et commercialisation illicite de stupéfiants et dégradation de biens de l'Etat», précise de même source. Dans le même contexte, et s'agissant des opérations de signalisation biométrique des individus auteurs d'infractions, il a été enregistré «15779 enrôlement des personnes signalées dans le cadre

pénal par les services de police judiciaire durant cette même période, à savoir 5982 vérification d'identité et examen de situation, 2275 infractions liées au trafic des stupéfiants et des substances psychotropes, 1755 infractions liées aux troubles à l'ordre public, 1503 infractions liées aux vols, 723 infractions liées aux agressions, 183 infractions liées aux atteintes à l'économie, 216 infractions liées aux faux et usage de faux.